

culture en jeu

LES CRÉATEURS
L'ARGENT
LE PUBLIC

n°26 - juin 2010 www.cultureenjeu.ch



l'Utopie,
c'est encore loin ?

RACALBERTO | 2010 -



UTOPIE III

LE RETOUR

PAR VINCENT ARLETTAZ

Il est possible d'utiliser le terme « utopie » dans une multitude de sens, d'en rabaisser les ambitions jusqu'à en faire une sorte de synonyme d'« idéal ». En ce sens, on peut parler de l'utopie de la science, de l'utopie de la médecine ou même (pourquoi pas ?) de l'utopie de l'économie libérale. Mais dans l'esprit d'une majorité de concitoyens, le mot « utopie » est indéniablement beaucoup plus fort. Il contient en lui des résonances qui font un appel direct et non ambigu à d'autres notions : celle de destin collectif d'abord ; celle d'une « maximisation du bonheur » à l'échelle d'une société entière, voire de la planète ; celle d'un rêve fou nourri au départ par un individu solitaire – ou à défaut par un tout petit groupe d'individus ; enfin, sa projection indéfinie dans le temps, les rêveurs de tous les siècles ayant eu comme principale ressource l'idée qu'une époque future apporterait la solution aux maux incurables d'aujourd'hui. Dans ce sens, l'utopie a certainement connu son heure de gloire au XIX^e siècle, avec les Proudhon, Owen, Fourier et autre Marx, voire avec les encyclopediques sociales du pape Léon XIII. Et le XX^e siècle fut son fossoyeur, avec respectivement le crash de 1929 pour réfuter le modèle économique libéral, la dictature hitlérienne ou stalinienne pour dénoncer les périls d'un modèle théorique imposé aux citoyens par un groupuscule, enfin avec Hiroshima pour révéler le caractère illusoire de la croyance à un bonheur infini par la connaissance. Et le *Brave*

new world d'Aldous Huxley, ou le fameux *Big brother* de George Orwell finissent par renvoyer à leurs études tous les utopistes du siècle précédent. Qu'en sera-t-il du suivant ? Aujourd'hui, il semblerait que la définition du bonheur ne soit plus collective mais individuelle : le consumérisme, la publicité, l'âpreté au gain érigée en valeur universelle semblent nous le prouver à chaque heure. S'il était tristement banal de demander à un poilu de 1914 de sacrifier sa vie pour le bonheur de la Nation, le citoyen de 2010 rêve surtout d'une villa avec piscine, entourée d'une haie de thuyas au niveau de laquelle on souhaite que les agressions du monde extérieur s'arrêtent. Quelle place pour l'utopie dès lors ? Pour un destin commun, une recherche de l'harmonie, pour l'idée même qu'autrui puisse être non pas une source de nuisances sonores et olfactives, mais la clé d'une vie enrichissante ? Ne jugeons pas trop vite de notre temps : car le phénix peut renaître de ses cendres à tout instant. Si l'utopie est une chose potentiellement dangereuse, la vie bureaucratique et routinière tue encore beaucoup plus – à défaut de faire plus de bruit. Il est temps de réapprendre à rêver, de prendre conscience que la vraie richesse ne réside pas dans la possession, mais dans l'imagination. Ainsi, un jour peut-être, les gros titres de nos quotidiens pourront à nouveau parler d'autre chose que d'argent – ce sera là ma miette d'utopie pour aujourd'hui ! □

DOSSIER L'Utopie, c'est encore loin ? pp. 4–20

La réalité de l'Utopie p. 4

Du royaume des cieux au paradis sur Terre p. 10

L'égalitarisme, utopie ravageuse p. 14

L'égalité, fondement de la démocratie p. 15

Les stars anonymes p. 16

Science & utopie p. 17

Culture vaudoise p. 21

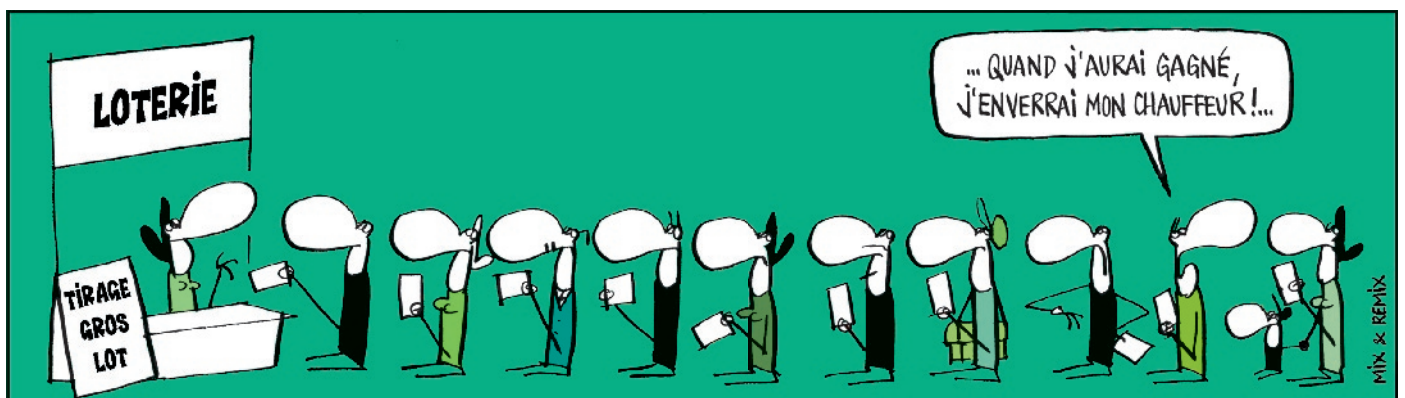
Les loteries dans le monde p. 22

Brèves p. 23

Prochain numéro :

La diversité culturelle face à la globalisation

sortie en septembre 2010



LA RÉALITÉ DE

L'Utopie

Dans cet article, nous nous efforçons de spécifier et de défendre la notion d'utopie, de la distinguer de ce qui est chimérique, puis d'esquisser très schématiquement l'utopie d'une société démocratique, de type fédéral, à l'échelle planétaire. Notre réflexion se structure ainsi en deux temps : *Nature et nécessité de l'utopie* et *L'utopie d'une démocratie planétaire, de type fédéral*.

Par Pierre-Marie Poujet¹

Nature & nécessité de l'utopie

Origine et sens du mot utopie

Le terme **utopie** a été forgé par le chancelier anglais Thomas More, en 1516. Du grec *ou*, non et *topos*, lieu ; lieu qui n'existe pas. Ou encore *eu*, bien et *topos*, lieu ; lieu idéal. More utilise les deux préfixes pour expliciter le sens du *u* d'utopie (latin *utopia*). Ce mot désigne une île imaginaire, modèle idéal de ce que devrait être une société qui ferait respecter la justice dans les rapports sociaux et, d'abord, dans les rapports économiques. La remise en question de la vie sociale repose sur la critique des rapports économiques et celle-ci trouve son centre de gravité dans la prise en compte de la justice sociale.

Le roman politique de Thomas More comporte deux parties. La première est le tableau poussé au noir de l'Angleterre d'alors et des autres États européens. La seconde, où l'auteur suppose ses réformes appliquées dans une île imaginaire, est la description détaillée d'un État socialiste et démocratique. S'il n'ignore pas les limites de son pouvoir d'action, il ne renonce pas pour autant à juger la chose publique : « Si vous ne pouvez extirper radi-

calement des opinions erronées, remédier selon votre sentiment à des abus invétérés, ce n'est pas une raison pour vous détacher de la chose publique ; on ne renonce pas à sauver le navire dans la tempête parce qu'on ne saurait empêcher le vent de souffler. »

À la différence de tous ceux qui, par la suite, décriront des pays imaginaires et des sociétés parfaites – mais à vrai dire complètement fantaisistes – Thomas More n'est pas un simple rêveur. Le grand chancelier d'Henri VIII ne dissocie pas la politique du souci de la justice sociale. En suivant son exemple, l'on s'insurgerait aujourd'hui contre le fait que le 20% de la population mondiale possède le 80% des ressources de la Terre. Mais oserions-nous, après l'échec du communisme, préconiser la solution de la propriété collective ?

Les révolutions communistes ont institué un capitalisme d'État. Elles n'ont pas aboli l'essence même du capitalisme, à savoir, comme l'écrit Karl Marx dans *Le Capital*, que le capitalisme « personnifie les choses et chosifie les personnes ». Le communisme, tel qu'il s'est actualisé, a trahi la pensée de Marx.

Dans *Le Capital*, Marx fonde la répartition des richesses sur **le travail et les besoins**. Les travailleurs doivent gérer eux-mêmes leur production en réponse à toutes sortes de besoins. Cet idéal implique de leur part des responsabilités et des risques à assumer. Il vaut, semble-t-il, toujours la peine d'examiner les conditions à réunir pour rendre cette autogestion possible et, dans cette mesure, la promouvoir.

Pour appeler légitimement les collaborateurs des entreprises à en devenir les patrons, il faut récuser la compétition acharnée qu'elles se livrent, tenter de la remplacer par l'émulation et la coopération en vue des besoins à satisfaire.

L'utopie, au sens de Thomas More, est bien un rêve, mais non un rêve purement fantaisiste. Il s'agit d'envisager le rapport à la politique sans sacrifier l'idéal de la justice sociale. L'on comprend que cet idéal n'est pas une chimère, puisque la paix et la coopération entre les hommes dépendent de leur volonté de l'actualiser.

Dissipation d'un malentendu

Depuis la chute de l'empire soviétique, l'utopie est discréditée et dénoncée comme une perversion de la politique. Deux raisons à cela. On a d'abord voulu ne voir en elle que le rêve d'une organisation délirante de la vie sociale, l'enfermement des individus dans un système de contraintes pesant sur chaque registre de l'expérience humaine. On a ensuite renforcé cette critique par la dénonciation des capitalismes d'État, comme s'ils étaient les seules manières possibles d'incarner dans l'Histoire le rêve d'une société juste.

Dès lors, le refus du capitalisme d'État est présenté comme le retour obligé au capitalisme de la « main invisible », qui s'en remet à la seule logique du marché.

Il importe de ne pas sous-estimer la perversité des régimes communistes. Ils se posent comme l'unique solution du devenir humain, annonçant une forme de vie sociale sans classe, égalitaire et juste. Ils ont réussi à s'approprier le vieux rêve d'une société harmonieuse. Il s'agit bien d'un vieux rêve, puisqu'on le trouve déjà dans la tradition juive. Depuis l'exil de Babylone, le peuple d'Israël rêve de la Nouvelle Jérusalem.

Les régimes communistes ont toujours eu une double face. À l'extérieur, ils offraient le visage tant espéré : la réalisation d'une société juste. Mais, dans les pays qui leur étaient soumis, ils dévoilaient leur vrai visage, celui du « communisme de caserne ». Les récits de *L'archipel du goulag* nous révèlent l'incroyable degré d'absurdité de cette prétendue société juste.

Depuis l'effondrement du communisme, la critique de ce système totalitaire et la critique de l'utopie ne cessent de renvoyer l'une à l'autre. Il faut éviter de tomber dans ce piège qui ramène indûment toute utopie à ce qui en est la caricature, comme si l'aspiration à une société juste tendait *ipso facto* au communisme. Il est cependant raisonnable de tirer la leçon du communisme qui a faussé le rêve en l'imposant de force.

Complémentarité de l'utopie et de l'action

S'il n'est au pouvoir de personne d'échapper à sa condition de mortel, il est néanmoins possible de rêver à des améliorations, à des transformations plus ou moins radicales de notre mode de vie, à des changements effectifs des bases de notre société.

Le possible, ce qui n'est pas encore advenu, est une part essentielle de nous-mêmes. Nous avons la capacité de l'imaginer et de nous demander par quels moyens réussir à l'actualiser dans la texture du réel. Dès lors, le rêve incite à l'action qui lui fait vraiment prendre corps.

Se contenter de rêver nous condamne à vivre dans nos fantasmagories, au péril de ne plus pouvoir rencontrer la vie ordinaire. En revanche, si le rêve n'est pas fou, s'il peut se réaliser par l'audace, une volonté déterminée et éclairée, il devient l'expression d'un espoir. Ce qui maintient la pulsation de la vie, c'est son ouverture à un avenir qu'on espère meilleur que le présent.

L'espoir et le rêve forment un couple indissoluble. La force de l'espoir permet de rêver une vie meilleure. En la rêvant, nous en dessinons les contours. Il nous reste à nous donner les moyens de traduire notre rêve en projet, puis de le réaliser en faisant preuve d'ingéniosité et de courage. Si l'homme se limite à rêver sa vie, il se coupe du réel et ne saurait le transformer. Mais s'il ne rêve aucunement, il se borne à répondre ponctuellement aux problèmes du présent, sans espoir d'éliminer vraiment certains d'entre eux.

L'on a d'un côté les visionnaires délirants, tels certains dictateurs qui ont semé la terreur pendant le XX^e siècle. De l'autre côté, l'on a les partisans du réalisme politique pour qui tout visionnaire est forcément délirant. Ce réalisme politique sans vision prône l'ajustement au réel et qualifie, selon les circonstances, de *doux* ou de *dangereux* rêveurs, ceux qui voudraient le changer. Il faut s'apercevoir que les

des reines, dont le pouvoir était de droit divin. Ils croyaient en la capacité des hommes de pouvoir se rencontrer et de débattre de l'organisation de leur vie commune, de pouvoir élaborer ensemble les lois de leur société. Ils avaient une vision de l'homme apte à se donner lui-même sa propre législation plutôt que la recevoir d'en-haut. Hobbes, qui a repris le fameux « *homo homini lupus* », imaginait la façon de se servir de cette violence, pour aménager un espace de paix où les hommes puissent instaurer eux-mêmes les lois régissant leurs rapports sociaux.

Ces rêveurs s'appuyaient sur la capacité de réflexion, d'échange raisonné qu'ils observaient en eux-mêmes et chez autrui. Ils rêvaient d'une société qui se construirait sur cette capacité, qui tournerait le dos à la violence des passions en privilégiant la voix de la raison. L'obligation de se soumettre inconditionnellement à la Loi divine, relayée sur Terre par ses lieutenants, la hiérarchie ecclésiastique, les monarques, interdisait arbitrairement aux hommes ce que les citoyens athéniens et romains avaient déjà expérimenté, à savoir l'élaboration des lois de la Cité d'Athènes et de la République romaine.

Ces rêveurs ne se représentaient pas les hommes meilleurs qu'ils ne le sont. Ils les savaient, dans certaines conditions, accessi-

L'utopie, au sens de Thomas More, est bien un rêve, mais non un rêve purement fantaisiste.

partisans de cette tendance réaliste réduisent l'action à un calcul sans autre perspective que le résultat à court terme, que l'adaptation ponctuelle aux contraintes. Mais on observe alors que la conscience politique devient trop étriquée pour inclure un souci de moralité. Rien ne compte plus désormais que le seul intérêt du moment. Une attitude cynique se substitue à l'exigence de justice sociale. On la retrouve chaque fois que l'action politique est privée de vision à long terme.

Par-delà les visions délirantes et le réalisme sans vision, **la figure du démocrate**, d'après laquelle les hommes sont égaux en droit et en dignité, capables de répondre d'eux-mêmes à la question de savoir comment organiser leur vivre-ensemble, constitue la synthèse dynamique, révisable, du rêve et de la réalité.

Nos sociétés démocratiques ne se sont en effet créées que parce qu'elles ont été rêvées par les humanistes de la Renaissance et les philosophes des Lumières. Ces rêveurs, comme Thomas More (*L'utopie*), Francis Bacon (*La Nouvelle Atlantide*), Rabelais (*L'Abbaye de Thélème*), vivaient au temps des rois et

bles à un langage raisonné et susceptibles de ne pas céder à la violence, de contribuer à la promotion des échanges pacifiques.

La vision démocratique est l'un des plus grands rêves faits par les hommes, mais un rêve noué à l'action à laquelle il propose une orientation et un cheminement.

La part nécessaire de pragmatisme

L'utopie, comme elle apparaît dans **la figure du démocrate**, comporte une part obligée de pragmatisme.

Agir dans la société signifie s'insérer concrètement en elle. Cette insertion se heurte à une double résistance : celle du monde des choses et celle du monde humain.

Par le travail, nous nous confrontons à la *résistance des choses*. Si nous ne voulons pas nous briser contre elles, nous devons évaluer leur résistance et les retourner à notre profit. La pratique du paysan, de l'artisan, de l'ingénieur témoigne de cette relation aux choses. ❖

Les hommes s'enracinent dans une histoire, des traditions, des us et coutumes. L'on peut modifier assez rapidement des habitudes alimentaires, vestimentaires, la façon de se loger, d'organiser le travail... L'on ne trouve plus la même souplesse quand on veut changer les mentalités. Elles sont la principale *résistance aux transformations de la société*. Il semble que la résistance la plus forte, opposée à toute volonté d'améliorer les rapports sociaux, tienne à la structure psychique de l'être humain, à ce fond d'émotions, de pulsions, de fantasmes, qui se reproduit presque identique à lui-même. Les représentations traditionnelles du rôle du masculin et du féminin, la place de l'homme et de la femme, illustrent ces habitudes collectives qui pèsent sur tous et chacun, qui se transforment lentement et partiellement, dans la durée longue.

Notons, en outre, que nous nous confrontons aux désirs et intérêts de chacun et à l'obligation enjoignant à chacun de limiter ses prétentions. Accepter cette limite, c'est manifester un sens du compromis indispensable à la paix civile. Une utopie reliée à l'action tient compte de ces *multiples résistances*. Elle les évalue et compose avec elles, pour s'en servir autant que possible.

En conséquence, tout travail, comme toute action, doit disposer d'une *force* à exercer sur ce qu'il s'agit de transformer et d'une *astuce* qui ruse efficacement avec la réalité. Ainsi, en maîtrisant la force de l'eau, qui, par elle-même, peut être dévastatrice, on réussit à produire de l'électricité.

Dans le domaine de la vie sociale, toute action implique également la *force* et l'*ingéniosité*. Seul un régime de terreur peut croire que la force suffit. En fait, toutes les tyrannies sombrent dans le chaos et succombent à la mort du tyran.

Les horizons temporels de l'action efficace

Les deux aspects conjoints, *force* et *astuce*, structurent l'action efficace. Ils ne portent toutefois leurs fruits que dans un horizon temporel visant un temps différent du présent, un temps à venir.

Toute action doit prendre la mesure idoine de *l'ici et maintenant*. Une fausse appréciation du présent mène le projet à l'échec. Mais il lui faut aussi considérer le passé, car l'action présente se déploie dans la durée, que ce soit pour en maintenir l'inspiration ou pour poursuivre une chose commencée en un temps antérieur.

Ce que nous sommes dans le présent n'a pas commencé aujourd'hui; il remonte à un passé plus ou moins ancien. De même que les indi-

vidus atteints de la maladie d'Alzheimer ne savent plus qui ils sont, les peuples qui ont perdu leur mémoire n'ont plus d'identité. Ils sont incapables de se situer dans le présent et de construire leur avenir. Ils errent.

La référence au passé ne se confond pas aux logiques identitaires, qui tendent à disqualifier tout ce qui est nouveau, à contraindre les jeunes à se plier aux lois ancestrales, alors que l'émancipation des individus passe par une rupture avec la tradition. Nous pouvons songer ici au thème de l'émancipation des femmes. Cette mémoire en rupture n'ignore pas ce qui a été, mais elle n'en veut plus. Elle est en quête d'autonomie; elle refuse un héritage jugé trop contraignant et rêve d'une vie nouvelle.

L'anticipation d'un temps différent, à venir, est vécue dans le présent où elle commence, mais ce présent doit la situer dans la durée, pour lui donner ses chances de se réaliser. Il est donc nécessaire d'avoir le sens des rythmes à respecter: un rythme court lorsque l'action est de brève portée et à échéance proche; un rythme long quand il s'agit d'un projet qui s'avise de transformer profondément la société. Parler de *réforme* n'a de sens que pour une action à long terme. À propos d'une utopie, d'un rêve qui anticipe un changement des structures de la société et des mentalités, l'avenir ne peut être que long, voire lointain.

La figure du démocrate, synthèse dynamique, inachevée, du rêve et de la réalité, est une utopie proposable à tous les hommes comme vision d'un monde uni, à la hauteur des événements, où chaque individu dispose des moyens d'accéder au jugement et à la responsabilité personnels. Mais elle se heurte à nos archaïsmes psychiques, y compris dans les pays de tradition démocratique. Les vieux démons peuvent toujours resurgir et

démons restent redoutables et, d'autre part, rêvé et réalisé tant bien que mal par l'homme, cet idéal est en devenir, à réinventer au fil de notre histoire désormais planétaire.

La figure du démocrate est, de nos jours, sérieusement menacée par des chefs d'États européens, qui multiplient les lois à tout propos, et clament que nous sommes tous sur le *même* bateau, *pareils* les uns aux autres. Leur tutoiement, leur familiarité déplacée sont au nombre des symptômes de ce nivellement des humains. Or, dans un État de droit, les lois doivent être générales, sinon elles uniformisent les comportements et transforment les citoyens en sujets alignés sur les mille et un dispositifs qui se mettent en place. Au lieu d'un peuple, dont les membres se sentent personnellement responsables, différents les uns des autres, l'on n'a plus qu'une population soumise, pour la sécurité de tous et de chacun, à des contraintes qui envahissent le quotidien. Par ces dispositifs légaux, qui plaquent la justice au talon des gens, l'on est sur la voie de l'État totalitaire, alors même que l'on garde sans problème une Constitution démocratique, où l'égalité en droit et en dignité ne signifie nullement que nous sommes, en fin de compte, tous des pareils au même. Comment ne pas penser au national-socialisme, qui n'a pas eu à changer la Constitution de Weimar, qui s'implanta en donnant aux Allemands le sentiment d'être avant tout des semblables et non des individus autonomes, personnellement responsables? On folklorise le nazisme en le brandissant comme l'horrible chose à ne pas reproduire. On le présente de manière émotionnelle, comme une réalité proscrite par nos démocraties. Ce faisant, l'on occulte cela même qui caractérise le nazisme et a rendu possibles ses crimes contre l'humanité, à savoir l'abandon des lois générales remplacées par des dispositifs qui enrégimen-

La remise en question de la vie sociale repose sur la critique des rapports économiques.

resurgissent en fait, par exemple, dans les logiques identitaires, dans la croyance que nous répondrons aux grands défis par des solutions locales, dans les débats idéologiques fermés, les a priori indiscutables, les partis pris définitifs. La figure du démocrate, attachée aux valeurs de la liberté intellectuelle, de la confrontation des idées, d'un débat qui se nourrit d'éléments de preuves et qui alimente la réflexion sociale, ne peut se déployer que dans un rythme long. Aucune victoire de l'idéal démocratique n'est assurée une fois pour toutes. D'une part, les vieux

tent les individus dans leur quotidien, qui leur enlèvent le sentiment de leur responsabilité personnelle. Les procès des criminels nazis illustrent cette perte de la responsabilité personnelle que les tribunaux font resurgir.

À l'encontre de cette tendance vers un agrégat d'individus interchangeable, sans pensée personnelle et sans initiative propre, la figure du démocrate exige de rappeler avec force la lumière oubliée des mots clés de la langue politique, tels que liberté et justice, autorité et raison, responsabilité et vertu, pouvoir et gloire.

L'identification du problème social fondamental

Les humanistes et les philosophes des Lumières, qui ont rêvé de la démocratie au temps des monarchies de droit divin, voulaient contribuer à l'avènement de temps nouveaux, marqués par des processus de longue haleine, remettant en cause les fondements mêmes de la société. Thomas More, qui sera suivi en cela par bien d'autres auteurs d'utopies, préconisait l'abolition du droit de propriété. Il pensait que la réforme profonde à faire était la suppression de ce droit, car, disait-il, « tant que le droit de propriété sera le fondement de l'édifice social, la classe la plus nombreuse et la plus estimable n'aura en partage que disette, tourments et désespoir ». Depuis Thomas More, ce remède a été essayé par plusieurs peuples. Tous ont abouti au capitalisme d'État et à l'écrasement des libertés individuelles. Il n'y avait plus ni liberté de pensée et d'expression, ni liberté de conscience et de croyance, ni liberté de se réunir, de voyager hors de son pays.

Il faut vigoureusement contester l'idée que le problème social fondamental soit la propriété privée, le droit de posséder. La mise en œuvre de cette idée nous fourvoie parce qu'elle occulte la question plus radicale de l'**attribution légitime** du pouvoir de décision. Tel est le cœur même de la réflexion sur le vivre-ensemble, qui en atteint la profonde complexité.

Insistons sur le fait que le problème de l'attribution légitime du pouvoir de décision est bien le plus fondamental. En effet, si la spécificité de l'être humain est sa capacité de faire des projets, d'envisager l'avenir, il ne saurait se contenter de le subir. Il intervient dans le déroulement de son aventure. Dès lors, la question essentielle pour chaque société est de rendre compatibles les projets des uns et des autres : comment organiser le processus de prise de décision de telle sorte que chacun dispose d'un espace de liberté ? Le plus *décisif* pour les individus et les peuples n'est pas de posséder, mais de pouvoir décider. L'essentiel est d'organiser l'attribution du pouvoir. La construction de l'édifice social se fonde réellement sur le processus de cette attribution.

Les problèmes que pose cette attribution sont si complexes que la plupart des sociétés n'ont pu y répondre qu'en recourant à l'intervention de puissances divines. Lorsque le roi est présenté comme désigné par Dieu, sa légitimité est irrécusable. Il est le sommet d'une pyramide qui place chacun à son rang d'autorité et de soumission. Cependant, quelques siècles après Thomas More, l'idée a été



Détail colorisé d'*Insel Utopia*, A. Holbein pour la 1^{ère} édition d'*Utopia*, 1516, (voir œuvre complète en page 20)

Utopie : ce mot désigne une île imaginaire, modèle idéal d'une société qui ferait respecter la justice dans les rapports économiques et sociaux.

émise d'asseoir cette légitimité non plus sur la Volonté divine, mais sur celle des hommes. Dans son essence, la démocratie n'est autre que cette idée audacieuse. Elle a été prise au sérieux par de nombreuses nations. Même si l'expérience ne s'est pas couronnée partout d'un égal succès, les résultats sont néanmoins si probants que l'idéal démocratique tend désormais à être partagé. Son adoption ne signifie pas seulement sa mise en œuvre par les nations distinctes les unes des autres, mais l'instauration d'une démocratie planétaire tenant compte de l'interdépendance de tous les peuples. C'est aujourd'hui un fait avéré que toute décision importante prise par un chef d'État, que ce soit un président qui refuse de signer les accords de Kyoto ou les ayatollahs d'Iran qui se dotent de l'arme nucléaire, concerne tous les hommes.

Le problème social fondamental n'est donc pas, contrairement au préjugé dominant, d'ordre économique. Il est politique, dans la **légitimité** de l'attribution du pouvoir de décision. Lorsque la volonté des hommes est le fondement de cette légitimité, la démocratie devient le moyen d'organiser le processus de prise de décision. Dans ce processus, le peuple est souverain. C'est lui qui décide de ses droits et devoirs. La qualité des décisions dépendra de la maturité de jugement et du sens des responsabilités de chacun. Car, dans

l'urne, la voix de chacun compte à égalité avec celle des autres. Le débat bien argumenté, la décision en connaissance de cause sont les exigences incontournables de la démocratie dont le but est de servir des hommes sur qui repose la **légitimité** de l'attribution du pouvoir de décision.

Cette légitimité revient de droit à des hommes conscients que toute instance qui s'impose à eux de l'extérieur viole leur pouvoir de se déterminer par eux-mêmes, sur la base de leur propre jugement. Par cette conscience qu'ils sont intrinsèquement libres, que leur dignité tient à leur liberté, ils doivent la revendiquer comme le droit d'être eux-mêmes. Ce **devoir-être originaire** confère aux hommes le **droit** d'organiser eux-mêmes le processus de prise de décision, sans intervention d'une puissance supérieure, qui leur donnerait le *mode d'emploi* de leur liberté. Ce droit-là est le pouvoir moral d'exiger une existence libre, qui se détermine par elle-même. En lui s'atteste la **légitimité** d'attribuer le pouvoir de décision à la volonté des hommes, autrement dit, la légitimité de la démocratie. ▢

1. Pierre-Marie Poujet est licencié en théologie, licencié ès lettres et docteur en philosophie. Professeur à la retraite, il est actuellement chercheur dans le cadre de l'Institut de la Méthode de l'Association Ferdinand Gonseth, dont il est président.

Utopie d'une démocratie planétaire [suite de « Nature & nécessité de l'utopie »]

L'utopie de la démocratie planétaire et son laboratoire

La compréhension de la démocratie comme moyen idoine de servir des hommes libres, qui ont conscience de la légitimité d'attribuer le pouvoir de décision à leur volonté et d'en organiser le processus, pour que chacun dispose d'un espace de liberté le plus ouvert possible, est loin d'être familière et courante dans les pays démocratiques eux-mêmes. Que de falsifications de l'idéal démocratique ne voyons-nous pas ! Que penser en effet de la volonté d'importer la démocratie, d'arracher à des gouvernements, qui n'ont aucune compréhension de sa nature, la promesse de conduites démocratiques contre une aide au développement ? Des pays qui se présentent en leaders de la démocratie en ont une idée bien floue pour pouvoir la marchander. Ils en contredisent les fondements et, se situent, en fait, dans un réalisme politique pur et dur, qui se limite à des rapports de force ingénieux et / ou brutaux. Ils sont dans une logique d'expansion d'un « ordre mondial » qui, comme nous l'avons dit plus haut, ravale les individus à se considérer **pareils**, dépourvus de tout sentiment de responsabilité personnelle.

La démocratie et son respect des droits humains universels ne peuvent venir que d'une évolution interne des peuples vers l'autonomie du jugement et la responsabilité personnelle. Or les circonstances favorables à cette évolution émancipatrice de toute autorité imposée de l'extérieur sont le fruit du dialo-

gue entre les individus et les peuples, quel que soit le domaine. Le dialogue est *l'autre* de la violence pour surmonter les différends de toute espèce. Les pays considérés comme démocratiques ont encore de grands progrès à faire, notamment en donnant l'exemple du dialogue en politique intérieure et extérieure, en approfondissant l'idée de la démocratie, en construisant individuellement et collectivement la figure du démocrate, en veillant à ne pas mener des actions politiques qui trahissent les fondements mêmes de la démocratie, en dégagant le fond du problème social, aujourd'hui planétaire, en raison des dispositifs scientifiques et techniques qui conditionnent notre mode de vie sociale.

Osons le dialogue envers et contre tous les tabous, malgré tous les dogmatismes, en dépit de toutes les résistances émotionnelles ! Car le fait que l'isolement des peuples est devenu impossible, le fait que nous sommes entrés dans un processus de planétarisation de notre aventure humaine, nous presse de nous entendre, de réduire les facteurs de malentendus. Dans l'horizon de l'utopie démocratique planétaire, l'on peut rêver d'un fédéralisme à l'échelle de la Terre.

En musique, un critère de développement d'une culture est le saut quantique de la monophonie à la polyphonie. Par analogie, le passage des nations indépendantes à leur interdépendance ne pourrait-il pas être envisagé comme saut quantique dans le développement des sociétés ? L'expérience du fédéralisme suisse invite à répondre positivement. On peut en effet s'imaginer cette interdépendance de tous les peuples de la Terre à travers le concept du fédéralisme.

Le fédéralisme permet la coexistence de peuples les plus divers qui s'enrichissent et se soutiennent mutuellement. On en saisit mieux la portée en comparant l'époque contemporaine au Moyen Âge et aux Temps Modernes. Le Moyen Âge peut être représenté par une

pyramide figurant son système féodal. Les Temps Modernes par un engrenage, le monde étant alors fait de petits États souverains qui s'interpénétraient. Quant au monde contemporain planétarisé, on peut le voir comme un réseau complexe de cordes et de nœuds qui s'intriquent et se superposent. Le concept fédéraliste est spécialement adapté à ce développement de réseaux qui traversent les nations interdépendantes. Une gouvernance mondiale de type fédéraliste respecterait la diversité dans l'unité des peuples, à l'instar des rapports entre les cantons suisses et la Confédération. La diversité est utilisée aux fins de la collaboration. La force du fédéralisme résulte de ce qu'il solidarise à tous les niveaux le pouvoir politique et la responsabilité. En référence à l'exemple du fédéralisme helvétique, nous observons clairement cette solidarité : quand un canton universitaire veut avoir une faculté de médecine, il doit faire en sorte qu'elle obtienne l'autorisation de la Confédération en respectant des normes internationales. Lorsque la Confédération veut créer un « espace scolaire suisse », elle doit avoir des objectifs clairs et être prête à collaborer avec les cantons.

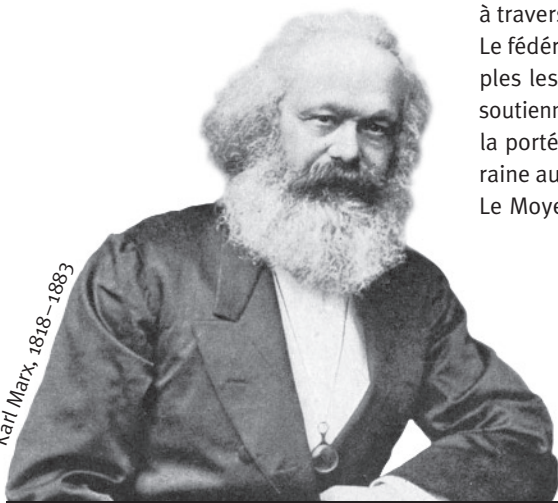
Dans un système fédéral, on ne peut faire face aux nouveaux défis qu'en partageant les responsabilités. Les soucis et les problèmes sont répartis. Il s'agit cependant de trouver des processus nouveaux et convaincants, qui permettent de répartir le pouvoir et la responsabilité de façon novatrice et productive.

On ne peut réduire le système fédéral à un seul modèle. Il n'existe pas de solutions définitives, abstraites des réalités en mouvement. Ce n'est que par le biais d'un débat politique constant, mobilisant les citoyens, que se découvrent de nouvelles voies de collaboration entre les peuples du monde.

L'exemple helvétique nous sert de laboratoire pour observer le fédéralisme en acte.

Ainsi, un regard rétrospectif sur les deux dernières années montre que le peuple suisse et les cantons ont toujours été disposés à assouplir le fédéralisme. En acceptant la péréquation financière, les cantons riches ont manifesté leur solidarité avec les cantons moins favorisés. Grâce au consensus au sujet de l'« espace suisse de formation » qui va être créé selon un nouveau mode de collaboration, le peuple et les cantons ont non seulement tracé de nouvelles voies pour l'école, mais ont montré que la politique doit accorder la première priorité à la formation.

Pourquoi ne pas imaginer, à l'échelle planétaire, un système fédéral ? Il est souple,



Karl Marx, 1818-1883

Le communisme, tel qu'il s'est actualisé, a trahi la pensée de Marx. Oserions-nous, après son échec, préconiser la solution de la propriété collective ?

irréductible à un modèle, offre toutes sortes de chances de collaborer, d'apprendre et de s'inspirer les uns des autres, de créer de nouvelles synergies. La gouvernance planétaire de type fédéraliste pourrait avoir une Constitution permettant d'exercer une contrainte sur les pays qui boudent dans leur coin ou qui, fort de leur puissance, ne veulent utiliser la collaboration que dans leur intérêt. Dans tous les domaines, la formation, la santé, la sécurité, les transports, l'environnement, on peut chercher des solutions fondées sur les atouts de la diversité et qui concentrent les énergies dans l'intérêt général au lieu de les réduire. Le développement de nos sociétés est tel qu'il les rend de plus en plus interdépendantes. Le système fédéral apparaît comme l'instrument approprié pour organiser la démocratie planétaire.

C'est bien sûr une utopie, un rêve que le laboratoire de la démocratie suisse réalise imparfaitement, mais suffisamment, pour qu'il puisse inciter à des actions d'envergure planétaire.

Vu de notre modeste expérience helvétique, les obstacles à l'application planétaire d'une démocratie de type fédéral donnent l'impression de chaînes himalayennes insurmontables. La Suisse fait elle-même figure de pays qui souffre de son isolement en n'étant pas membre de l'Union Européenne (UE). Les principes *actuels* de l'UE qui l'entoure ne ressemblent en rien à ceux du fédéralisme. Ils réclament bien plutôt l'alignement sur les décisions dites de Bruxelles. Aucune vision politique d'ensemble ne joue le rôle d'intermédiaire entre les États de l'UE, capable de s'appuyer sur les diversités, de les intégrer dans une polyphonie d'intérêt général. La Suisse reste pour le moment à l'écart de cette Union, résignée à négocier avec elle des accords bilatéraux. Mais, elle aussi, manque d'une vision dynamique, source d'initiatives, dans ses rapports avec l'UE. Au lieu de se lamenter sur les difficultés des bilatérales, elle devrait profiter de ses chances d'y introduire et d'y représenter ses compétences politiques de base. La question essentielle sur la façon de garantir son indépendance ne réside pas dans le nombre de référendums et des initiatives. Elle consiste à savoir de quelle manière sa diversité pourra tirer profit de l'adhésion à l'UE et de quelle manière elle pourra réussir à investir la force de la Confédération dans n'importe quel environnement, aussi difficile soit-il, et d'en bénéficier pour son développement futur dans l'intérêt de la diversité du peuple suisse. Pour l'heure, ce genre de vues stratégiques est absent. Mais, le dynamisme de l'utopie pousse à les faire ressortir comme

des potentialités effectives du présent, dont il faut se saisir pour créer notre futur. L'utopie d'une démocratie de type fédéral, qui porte en elle la capacité de se réviser autant que les situations l'exigent, est un rêve aux dimensions de la planète. Mais quelle est la valeur de ce rêve? Est-il vraiment une utopie, un rêve noué à une possible action de quelque efficacité? Les informations qui nous viennent quotidiennement de par le monde ne nous conduisent-elles pas à penser que la *globalisation* tend de plus en plus à la cacophonie, qu'elle nous éloigne d'un idéal polyphonique de la société planétaire? N'avons-nous d'autres choix que de bricoler des solutions à court terme, sans espoir d'une société *globale* plus juste?

Le plus décisif pour les individus et les peuples n'est pas de posséder, mais de pouvoir décider. L'essentiel est d'organiser l'attribution du pouvoir.

En conclusion, que nous est-il permis d'espérer?

Si nous ne prenons aucun recul envers la condition présente de l'histoire humaine, nous qualifierons toute utopie de chimère. En l'esquissant à partir de notre modeste laboratoire helvétique, dont la vitalité démocratique et fédérale existe assez clairement pour être perfectible, notre utopie de démocratie planétaire ne sort pas de la seule imagination. Elle est suggérée par une expérience, imparfaite certes, mais qui contient un potentiel qu'il ne répugne pas à la raison de proposer à la diversité des peuples de la Terre, qui sont entrés dans un processus d'interdépendance de plus en plus serrée.

Où ce processus nous mène-t-il? Il nous échoit de le prendre en main, de le construire de manière qu'il nous soit permis d'espérer que nous nous engageons lentement sur une nouvelle voie de dialogue, de solidarité, de responsabilité partagée entre les individus et les peuples.

On nous objectera que l'homme est, par nature, un loup pour l'homme et que la globalisation ne peut que favoriser les plus forts aux dépens des plus faibles. N'est-ce pas d'ailleurs la loi générale de l'évolution d'après laquelle la sélection naturelle élimine les moins forts? La globalisation ne peut qu'intensifier la compétition de tous au profit de quelques-uns. Elle signifie la violence accrue, qui exclut impitoyablement les moins favorisés.

Ce recours à la théorie de l'évolution, pour justifier l'état de guerre permanent entre les

hommes, ne trouve en fait aucun fondement dans les idées de Darwin. Dans son ouvrage, *La Filiation de l'Homme*, Darwin souligne qu'à un certain moment de l'évolution, des êtres vivants développent des **instincts sociaux**, en vertu desquels les plus forts viennent en aide aux plus faibles. Les observations des éthologues nous mettent effectivement en présence de ces comportements qui contredisent la loi du plus fort, qui témoignent de l'existence d'instincts sociaux. L'on observe que les hommes, eux aussi, sont profondément mus par le désir de s'entraider, qu'ils ont plus de plaisir à donner qu'à recevoir. Ce plaisir fait l'objet de travaux de neuropsychologie.

La connaissance de la théorie de l'évolution, qui est aujourd'hui le paradigme des scien-

ces du vivant, nous montre que la sélection naturelle a sélectionné des instincts sociaux, que, ce faisant, elle exerce un effet réversif sur elle-même, un effet qui élimine l'élimination des plus faibles.

Notre évolution ne s'appuie donc pas fondamentalement sur l'éjection naturelle des moins adaptés, mais sur leur intégration, dont on expérimente la richesse, chaque fois que nous nous laissons prendre par le sentiment de **confiance en la vie**, qu'il l'emporte sur nos **peurs** de la *différence*, de l'*altérité*, finalement, sur la peur de notre *mort*.

Cette objection mal informée de la théorie darwinienne de l'évolution pêche également par la réduction du problème social de fond à des lois de la nature, par définition, inexorables. Elle ramène les rapports entre les hommes à des processus naturels, qui nous entraînent tous **semblablement** à être en compétition, à évincer les plus faibles. Elle est à la base de l'idéologie critiquée plus haut (*voir p. 6*), qui menace **la figure du démocrate**. La démocratie n'est en effet possible que si le vivre-ensemble est le fruit d'une **construction** commune de longue haleine, remise sur le métier autant de fois que la situation l'exige. Crions, s'il en est besoin, que nous sommes vivants, libres, non des rouages d'une machinerie étatique, qui gère des processus inéluctables! L'existence d'une démocratie est « un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie ». □

cieux

AU PARADIS SUR

Terre

« Le sommeil de la raison engendre des monstres »

Francisco Goya (1746–1828)

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée »

René Descartes,
Discours de la méthode (1634)

« La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit d'une condition humaine dont l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple. »

Karl Marx (1818–1883)

« Napoléon :

“Et Dieu dans tout ça ?”

Lamarck :

“Sire, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse-là.” »

Lamarck (1744–1829)

« Quittons cette Europe qui n'en finit pas de parler de l'homme tout en le massacrant partout où elle le rencontre. »

Frantz Fanon,
Les Damnés de la Terre (1961)

Une votation délirante sur les minarets sans minarets, une affaire Kadhafi qui s'enlise, la mise en accusation du secret bancaire suisse, les menaces larvées de la Chine sur l'accueil de deux Ouïgours (*voir brève p. 22*), il pleut des calamités sur une Suisse pusillanime et désorientée. En 1992, le publiciste Ben prophétisait : « la Suisse n'existe pas ». Aujourd'hui, au vu de la succession d'abandons de souveraineté, il y a lieu de s'interroger sérieusement sur son avenir. Car ce n'est pas la perte du secret bancaire qui fait problème mais l'affaiblissement de la volonté de diriger collectivement le pays en accord avec les valeurs constitutives de notre identité. Face aux désastres de la guerre, Goya s'inquiétait du sommeil de la raison et des cauchemars qu'il engendre. La montée des fondamentalismes de toutes obédiences, dont des médias égarés nous gavent pour faire de l'audience, sont aujourd'hui le cauchemar d'une société sans rêve comme l'ont été les nationalismes du XX^e siècle qui ont mis le monde à feu et à sang. Tout pays se délite sans un ensemble de convictions partagées, un rêve collectif qui l'unifie, sans utopie. Mais quelle utopie ? D'aucuns rêvent d'un retour aux « vraies valeurs » de la chrétienté. C'est oublier que la démocratie et les valeurs qui ont assuré la prospérité de notre pays nées de la révolution de 1848 ont été combattues âprement par l'ancien régime au nom des valeurs chrétiennes, avec le concours de l'Église à l'instigation d'une sécession de cantons catholiques dans le Sonderbund. La page a été tournée. Et ce n'est pas dans un rétroviseur qu'on trouvera la solution à une crise dont le volet économique n'est qu'un aspect. **Par Marco Polli**

La sécularisation de l'utopie

Depuis des temps immémoriaux, l'espérance passe par le sentiment religieux. Dès le XII^e siècle, l'Europe prend son envol vers un Royaume des cieux qui s'incarne dans une Église catholique unifiant des populations clairsemées, se structure, cimentée par une doctrine monolithique. D'audacieuses cathédrales inscrivent ce rêve dans la pierre s'élançant haut dans le ciel, rassemblent la population, donnent à voir des symboles lisibles par tous. Mais le rêve d'une pensée unique et éternelle garantie par Dieu est un rêve fou. L'Église, en devenant appareil d'état se fait conquérante, couvre des privilèges intolérables, suscitant la résistance d'États-nations en devenir : France, villes italiennes, Angleterre, Hollande.

En même temps que l'emprise de l'Église et du christianisme s'étendent à toute l'Europe et au-delà, germent de toutes parts en son sein, dès le XVI^e siècle, les ferments de sa contestation : Copernic en Pologne, Giordano Bruno et Galilée en Italie, Descartes en France, Thomas More et Hobbes en Angleterre, Spinoza dans une Hollande qui deviendra au début du XVII^e siècle une terre d'accueil des idées nouvelles. Au début du XVI^e siècle, le ciel semble s'ouvrir. Sans toucher aux textes sacrés, des humanistes font une relecture des anciens, redessinent une origine terrestre qui légitime les aspirations présentes. La Renaissance donne ainsi à la civilisation occidentale un berceau doré, une Grèce idéalisée. Mais ce n'est pas encore l'heure : après une brève éclaircie pleine d'espoir et de beauté, les privilégiés de l'ancien monde se sentant menacés vont prendre les armes pour éradiquer ces idées impies, le schisme protestant en tête, en des combats sanglants. L'histoire se fige sous la répression ; en point d'orgue, le sacrifice de l'immense humaniste Giordano Bruno, brûlé en 1600 sous l'accusation de panthéisme, étendra son ombre terrifiante. Mais pas pour longtemps ; à l'orée du XVII^e siècle, un vent d'espoir souffle à nouveau.

Copernic avait postulé dans le silence que le soleil est le centre de l'univers. Un petit mathématicien entêté, Galilée, a l'outrecuidance non seulement de reprendre cette l'hypothèse, mais d'opposer aux textes sacrés des « preuves » obtenues par l'examen de la réalité au moyen de sa propre raison. Non seulement l'homme ne serait plus la créature privilégiée de Dieu, mais il pense sans Lui et sa révélation. Certes, Galilée ab-

Le rêve humaniste a été enterré par deux totalitarismes méprisant les aspirations de l'homme : le communisme à la soviétique et le libéralisme à l'américaine.

jure sous la pression ; mais l'Église n'a déjà plus les moyens d'un bûcher. Deux ans plus tard, en 1634, Descartes affirme que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée : la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux est naturellement égale en tous les hommes ». Un siècle plus tard, à la question de Napoléon auquel il présentait sa théorie de l'évolution des êtres vivants « Où est Dieu dans tout cela ? », Lamarck rétorquera : « Sire, je n'avais pas besoin de cette hypothèse-là. » La science peut désormais prendre son envol. En 1882, Friedrich Nietzsche tirera le rideau : Dieu est mort. Il n'est plus la source fondant la morale ; l'homme est seul face à son destin. Alors se posent sous une forme nouvelle les trois questions fondamentales de Kant : Que puis-je savoir ? Que dois-je faire ? Que puis-je espérer ?

Et la religion dans tout ça ?

« La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit d'une condition humaine dont l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple. » On ne cite en général que la dernière phrase de Marx clouant au pilori des religions au service des classes dominantes entretenant la crédulité humaine. Marx est beaucoup plus subtil. La religiosité est l'expression du peuple opprimé ; c'est aux causes qu'il faut s'attaquer, ce sont les abus qu'il faut combattre, la prédication intéressée de la soumission, et non la foi sincère dans sa part d'humanisme. Le siècle des Lumières a lié l'émancipation de l'homme au savoir. Le Mal est le fruit de l'ignorance et c'est par le savoir que l'homme s'émancipera de ses peurs. C'est donc à la source qu'il faut prendre le problème en développant les facultés de l'homme à penser, à s'instruire. Et cette tâche ne peut être dévolue qu'à l'instrument de la volonté générale : l'État. L'école publique obligatoire et laïque est décrétée pour la première fois en 1793 par Saint-Just.

Avec la Réforme, l'unicité du Royaume de Dieu a éclaté en des représentations opposées. Il y a perdu ses images, ses représentations, ses couleurs. Une bourgeoisie austère se méfie autant de l'appareil étatique de l'Église que

des manifestations débridées du petit peuple dans des processions dionysiaques, des fêtes religieuses dont on entend bien faire l'économie avec leurs jours chômés qui nuisent aux affaires. L'individu est seul face à Dieu et n'a que faire d'entretenir un appareil ecclésiastique coûteux et stérile. Une morale personnelle stricte garantie par un Dieu abstrait doit asseoir la « confiance » indispensable pour les affaires. Économie est le maître mot dans les deux sens du terme. C'est au sein même de ce bouillonnement du XVI^e siècle, loin de Rome, en Angleterre, que le terme *utopie* est forgé en 1516 par un homme politique, le chancelier anglais Thomas More, comme le rappelle Pierre-Marie Pouget (*voir p. 4*). Ce qui est remarquable dans cet imaginaire d'un ailleurs radieux, c'est qu'il se passe de la garantie divine comme de tout messianisme. La société parfaite ne découle plus d'un retour aux sources, ne s'appuie plus sur des écrits sacrés d'autrefois ; elle est une projection du présent idéalisé à construire dans un futur lointain.

La naissance de l'individu et de sa liberté

De la conjonction de ces différents courants émerge une approche nouvelle de l'homme qui privilégie l'individu, sa liberté tempérée par ses obligations dans le contrat-social qui le lie aux autres. Mais les idées ne marchent pas toutes seules. Ce sont des forces sociales qui en promeuvent ou condamnent l'émergence. Des bâtisseurs de cathédrales aux marchands qui les emplissent, des artisans inventifs aux banquiers, c'est une population aux activités intenses diverses et nouvelles qui va créer des villes au sein du Moyen Âge européen. C'est elle qui fait tourner la machine, produit les innovations et les idées, et elle reste confinée sans droits dans le Tiers état ! Or, tant le haut clergé que la noblesse sont improductifs. L'Église se veut « une forteresse » ; c'est qu'elle est sur la défensive. Les nouveaux venus espéraient négocier, réformer les excès. Pas question. Alors il a fallu en découdre, faire sauter le bouchon. Et c'est la profonde originalité de l'Europe, comparée aux civilisations musulmane et

Avec la diffusion du livre, l'alphabétisation progressera ; elle sera un moteur de l'émancipation des populations et de la sécularisation des pouvoirs.

chinoise, brillantes à leur apogée, qui seront verrouillées par des élites parasitaires et déclineront. Elle va lier la libre circulation des marchandises à la liberté de l'individu, emboîtant le pas à la France, établir en principe universel les Droits de l'homme, les règles de l'éthique qui permettent la vie sociale. Pour que les marchandises circulent, il faut abattre les frontières, et pour que les idées circulent, il faut un vecteur. Ce sera le livre. L'invention de l'imprimerie n'est pas le fruit du hasard. Elle naît d'une demande à laquelle répondent la multiplication mécanique de l'écrit, la diversification de ses contenus. Désormais, avec la diffusion du livre par le marché, l'alphabétisation progressera inexorablement dans le monde ; elle sera un moteur de l'émancipation des populations et de la sécularisation des pouvoirs.

Mais quelle liberté pour l'homme ?

La Révolution française a ouvert la brèche, proclamé non seulement la liberté comme valeur universelle fondatrice mais aussi son lien avec l'Égalité et la Fraternité. Cependant, presque dès son origine, le mouvement révolutionnaire se scinde en deux courants qui ne tarderont pas à devenir antagonistes : les Girondins et les Jacobins. Pour les premiers, la liberté s'arrête à la liberté du commerce et des activités économiques et financières. Ils n'ont que faire d'une égalité réelle dans un projet social tel que le souhaitent les Jacobins. La virtualité leur suffit. Isolés, les Jacobins seront les grands perdants du 9 Thermidor. *Vae*

victis! L'Histoire conservera une caricature détestable de Robespierre, de son intransigeance. Et pourtant...

« Enrichissez-vous ! » proclame Guizot, en 1840, alors chef de gouvernement sous la monarchie de juillet. La bourgeoisie triomphante s'accommode fort bien d'une royauté molle pourvu qu'elle puisse faire ses affaires en paix. Cette injonction ne s'adresse de toute évidence ni aux paysans, ni au prolétariat naissant qu'il faut à tout pris brider, surveiller et laisser en dehors des affaires de l'État. Lucide, Guizot a perçu le danger de l'irruption du prolétariat dans l'histoire dont il craint « l'instabilité ». Pour s'en prémunir, il utilise le concept de « lutte des classes », qui sera repris par Marx dans une acception toute différente.

En Europe, l'Ancien régime parvient encore à verrouiller l'émergence de l'ordre démocratique et républicain. C'est en 1848 que le grand tournant se fera dans quelques pays en pointe comme la Suisse, l'un des plus radicaux et des plus avancés. Le radicalisme helvétique, comme son nom le proclame, est d'essence jacobine. La liberté prend son essor dans un espace nouveau, la société civile laïque qui garantit la diversité des cultures et des croyances indispensable au fonctionnement des institutions. À l'opposé des idéologies monolithiques, pluralisme et diversité deviennent des valeurs, une richesse qui doit être régulée par les institutions démocratiques. Mais le volontarisme démocratique confronté à une idée nouvelle,

le socialisme prolongeant l'idéal jacobin de fraternité et d'égalité réelle, s'est essouffé. C'est à tort qu'on a voulu croire qu'un pays archaïque, sans aucune tradition ni culture démocratique, l'Union soviétique, pouvait réaliser le communisme. Un État sans liberté ne pouvait que trahir les espoirs mis en lui et s'enfoncer dans le mensonge qui va causer sa perte favorisant une contre-révolution libérale globalisée sous la direction d'une démocratie non moins archaïque, otage des forces militaristes et affairistes.

L'utopie tiermondiste

« Quittons cette Europe qui n'en finit pas de parler de l'homme tout en le massacrant partout où elle le rencontre ! » s'écriait Frantz Fanon dans *Les Damnés de la Terre* (1961), annonçant une décolonisation dans la douleur. Aux yeux de l'Histoire, l'Occident s'est mis dans son tort. Les valeurs chrétiennes qu'une Europe conquérante et agressive a voulu imposer au monde entier se sont compromises en légitimant de sordides opérations, les crimes de la colonisation, les génocides d'Indiens et d'Aborigènes, la dépossession de populations entières de leur identité dans des mélanges explosifs d'ethnies selon les besoins des métropoles.

Une nouvelle génération du boom économique des années 1960, entendant ce message, a rêvé d'un ailleurs à construire en le libérant de l'impérialisme occidental. Amère déception pour ceux qui ont joint le geste à la parole et se sont trouvés confrontés à de vieux démons, superstitions, pouvoirs locaux

En 1882, Friedrich Nietzsche tirera le rideau : Dieu est mort. Il n'est plus la source fondant la morale ; l'homme est seul face à son destin.

totalitaires, etc. Aveuglement aussi de ne pas vouloir savoir. Ainsi, c'est un tollé d'indignation qui accueille l'ouvrage de l'agronome René Dumont (1904–2001) *L'Afrique noire est mal partie* (1962) qui ose dire que l'Afrique fait fausse route en singeant ses anciens colonisateurs. Livre interdit *illico* par une bonne partie des jeunes États d'Afrique francophone. En le relisant aujourd'hui, on se rend compte à quel point il était encore en-dessous de la réalité. Le Tiers monde n'a pas tenu des promesses qu'il n'avait jamais faites. L'islamisme qui tente de jouer sa carte dans la cacophonie actuelle, n'est guère plus innocent, d'autant plus que sa radicalisation est plus le signe de très violentes contradictions au sein des nations qui s'en réclament qu'une perspective d'avenir. On se demande, enfin, quelle nourriture spirituelle une Amérique-Europe sans idéal, dépolitisée, pourrait offrir, sinon l'illusion répandue dans le Tiers monde d'un Eldorado du fric qui pousse des populations désespérées dans l'émigration.

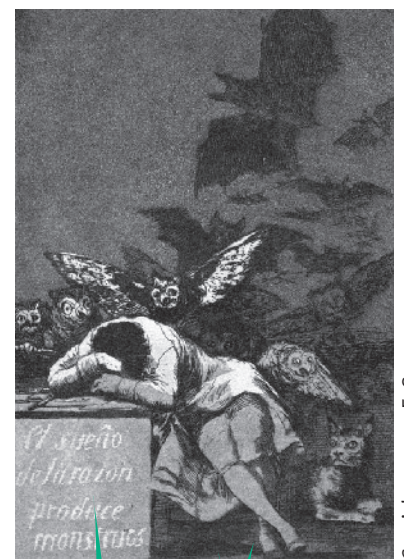
**La voie humaniste :
liberté-égalité-fraternité**

Dans ses derniers vœux au peuple français pour la nouvelle année 1995, François Mitterrand mettait en garde avec force : « Ne dissociez jamais la liberté de l'égalité. » Puis il ajoutait : « Je crois aux forces de l'esprit. » Le rêve humaniste a été enterré par deux totalitarismes de sens contraire méprisant les aspirations de l'homme, le communisme à la soviétique et le libéralisme à l'américaine. L'un prônait l'égalité sans la liberté ; l'autre

la liberté sans l'égalité. L'un et l'autre ont produit des sociétés inégalitaires, liberticides et violentes. Non, l'idéal républicain humaniste n'est pas mort. La liberté purement économique du renard dans le poulailler sans l'égalité ni la fraternité, sans projet social incluant la recherche du bien-être pour tous, ne sera pas notre avenir car le bien ne peut jamais résulter de la lutte de prédateurs dans une concurrence sans règles glorifiant le droit du plus fort.

L'échec du communisme autoritaire devrait nous rendre attentifs ; la liberté est un bien essentiel. On ne peut en faire l'économie pour prétendument établir un ordre nouveau, plus juste. L'égalité n'est pas l'égalitarisme sans discernement, ni la fraternité un vain mot. La réalisation de l'idéal humaniste et sa traduction politique restent à réinventer.

Tout bien considéré, la Suisse n'est pas si mal lotie. En 1848, à l'avant-garde de toutes les nations européennes, elle a su conjuguer des cultures très différentes, mettre sur pied d'égalité nos langues nationales, établir l'espace laïque et pluraliste de la démocratie. Elle n'a pas trempé dans le colonialisme, n'a pas voulu convertir les armes à la main des païens. Innocente, la Suisse ne l'est certes pas ; ce ne sont pas les actionnaires de l'UBS qui nous contrediront. Cependant, la Suisse, au milieu d'une Europe berceau de l'humanisme a une carte à jouer reposant sur la prééminence de la diversité culturelle, sa créativité, son intelligence. ▣



Caprichos, 1799, F. Goya





L'égalitarisme, utopie ravageuse

L'égalité devant la loi constitue la grande conquête de la Révolution française et la spécificité des régimes démocratiques. C'est une égalité *relative*, c'est-à-dire qu'elle est établie *en relation* à l'ensemble des dispositions légales. Mais les égalitaristes veulent plus : ils veulent une égalité *absolue*. Ils s'emploient par tous les moyens à rendre les humains égaux dans leurs situations concrètes et quotidiennes. Chaque fois qu'ils mettent le doigt sur une différence, ils s'en indignent et cherchent un moyen de la corriger. Que l'accès à des cours de musique soit plus difficile à Leysin qu'à Lausanne suffit à justifier une nouvelle organisation égalitaire de l'enseignement de la musique à tous les enfants vaudois. Mais s'il s'agissait de rendre l'accès aux cours de ski aussi aisé à Lausanne qu'à Leysin, on répondrait, avec raison, que c'est une utopie. À l'évidence, l'égalité absolue entre les individus est une utopie.

« Une utopie, certes, concéderont les égalitaristes, mais tendre vers cette utopie ne fait pas de mal... »

Par Jacques-André Haury, député au Grand Conseil vaudois



PAS DE MAL ? C'est toute la question. Puisque *CultureEnJeu* ouvre le débat sur les utopies, on me permettra d'évoquer trois aspects ravageurs de cette quête infinie de l'égalité absolue.

L'égalitarisme est contrainte

Lutter pour l'égalité, c'est lutter contre la nature. La vie, par essence, est différenciation. Dès la première bactérie, la vie organise, hiérarchise, sélectionne. Le petit enfant s'emploie à créer sa propre identité, donc à se différencier des autres. Il va mettre en valeur les inégalités, cherchant à se montrer le plus fort, ou le plus rapide, ou le plus agile, ou le plus malin. C'est ainsi qu'évolue l'animal. La civilisation humaine, heureusement, s'honore de corriger le comportement du sauvage : pour qu'il respecte le faible, pour qu'il mette sa force au service de tous, pour que la société bénéficie de son intelligence. C'est aussi tout le travail de la loi. Mais la contrainte de la loi doit constamment s'accroître si elle veut tendre à l'égalité absolue, la situation la plus opposée à la nature. On démontrerait aisément que l'extrême complexité législative qui caractérise nos sociétés modernes a toujours pour objectif d'imposer une forme d'égalité. Pierre-Marie Poujet l'écrit dans ce numéro : « Dans un État de droit, les lois doivent être générales, sinon elles uniformisent les comportements et transforment les citoyens en sujets alignés sur les mille et

un dispositifs qui se mettent en place. » Au prix d'énormes dépenses publiques. Et au prix d'une liberté qui se rétrécit chaque jour. C'est un premier ravage.

L'égalitarisme engendre le moindre effort

À l'égalité s'oppose la notion de mérite : celui qui fait mieux ou qui fait plus doit en tirer une récompense, une satisfaction. Cette recherche de satisfaction constitue le moteur de l'action individuelle : elle pousse l'individu à se surpasser, elle l'entraîne à l'effort, dont les fruits retombent sur la société toute entière. Ne soyons pas naïfs : c'est la perspective d'un profit qui pousse une entreprise à innover, à inventer, à mettre sur le marché des produits de meilleure qualité. Et pour que l'entreprise atteigne ses buts, il faut que ceux qui y collaborent s'attendent à en tirer un profit personnel : salaire plus élevé, emploi assuré, prestige d'être personnellement associé à une réussite.

Si, au bout du compte, la société égalitariste prive l'individu des fruits de son effort, on ne voit pas très bien pour quel motif il ne se contenterait pas d'un minimalisme, tellement plus confortable.

L'égalitarisme impose le relativisme

Dès qu'on évoque la notion de « valeurs », on distingue, on différencie. D'un côté ceux qui tendent vers ces valeurs, et de l'autre

ceux qui s'en écartent. Le bien ou le mal, le vrai ou le faux, le beau ou le laid, le juste ou l'injuste : sur ces distinctions se fondent des hiérarchies, l'exact contraire de l'égalité absolue. Pour imposer l'égalité, il faut abolir ces distinctions : il faut présenter a priori ces distinctions comme des choix personnels, chaque individu étant invité à définir les valeurs qui sont les siennes. C'est le fondement du relativisme. « Chacun sa route, chacun son destin. » Ce relativisme prive bon nombre de nos concitoyens de tout repère. C'est pourtant le prix à payer si l'on veut parvenir à une société totalement égalitariste.

Fort heureusement, le monde des arts et de la culture échappe au relativisme : y aurait-il encore une création artistique si elle ne débouchait pas sur une recherche de différenciation et une hiérarchie entre les œuvres ? On ne peut à la fois concevoir l'égalitarisme comme une utopie innocente et déplorer que notre société peine à définir des valeurs.

Les utopistes ont, comme tous les idéalistes, quelque chose d'attachant. Leur soif d'absolu nourrit le débat culturel et philosophique. Mais il importe que leur combat soit tempéré, ramené à des limites. Ce devrait être le rôle de l'action politique.

On peut craindre, malheureusement, que l'utopie égalitariste ait conquis, dans la réflexion politique contemporaine, une place telle qu'il soit devenu interdit de la contester. Ainsi passe-t-on de l'utopie au totalitarisme. □



L'égalité, fondement de la démocratie

Par Anne Cuneo, en réponse à Jacques-André Haury



L'ARTICLE *L'égalitarisme, utopie ravageuse* commence par admettre que l'égalité devant la loi « constitue une conquête de la Révolution française et la spécificité des régimes démocratiques ». Cependant, cette admission est aussitôt contrebalancée par la constatation que « les égalitaristes », ces gourmands, veulent une égalité absolue.

Dans la suite de l'article, il devient clair que, pour l'auteur, non seulement l'égalitarisme est une utopie, mais que l'égalité elle-même est quelque chose d'inatteignable, et qu'il faut s'y faire : « Lutter pour l'égalité, c'est lutter contre la nature. » Le coup de chapeau initial à l'égalité devant la loi est vite dilué, notamment dans l'amalgame qui est constamment fait entre nature – « Dès la première bactérie, la vie organise, hiérarchise, sélectionne... » – et civilisation. L'égalité de deux hommes devant la loi ne peut pas être mise en parallèle à l'égalité de deux cellules devant la génétique.

leurs concitoyens, à la société, et par conséquent à la loi.

L'égalitarisme n'est pas un idéal pour midinettes de la politique. Il ne postule pas que les hommes soient tous pareils – il est évident qu'il y a des rouquins et des blonds, des Africains, des Asiatiques, des Musulmans, des Bouddhistes, des Blancs, des hommes, des femmes, des jeunes, des vieux, etc.

Et ainsi, le corps social cherche à contrer la tendance autoritariste du pouvoir par des lois – elles non plus ne sont pas parfaites, mais elles font partie d'un processus qui constitue une des grandes aspirations de l'humanité. Le processus non plus n'est pas parfait. Ce n'est pas une raison pour y renoncer.

Nous sommes des animaux complexes, qui portons en nous les instincts de la nature

Le corps social cherche à contrer la tendance autoritariste du pouvoir par des lois.

Il postule un projet de société dans lequel un frein est mis au pouvoir illimité de quelques individus particulièrement forts et prédateurs aux dépens du corps social. Il postule que des freins soient mis à une prise de pouvoir de type dictatorial, que ce soit au niveau politique, financier, ou simplement physique.

sauvage mais qui, seuls dans le règne animal, avons une intelligence qui nous permet d'avoir un sens moral. Du coup, nous avons des idéaux, et même les capacités de les mettre en œuvre. L'égalité de tous devant la loi est un de ces idéaux. En faire une utopie pour naïfs implique que l'inégalité sociale est une fatalité. Laissons donc la société aux financiers qui ruinent librement, aux politiciens qui nous utilisent et nous manipulent pour le pouvoir de quelques-uns – et ainsi de suite.

Si nous voulons une civilisation de progrès humain, le pessimisme face à l'égalité et le sourire condescendant face aux égalitaristes sont des luxes que nous ne pouvons pas nous offrir.

L'idéal égalitaire est un projet politique réel qui tend à empêcher les dérives de tous les pouvoirs. Il est difficile à mettre en œuvre. Mais vouloir une société juste, aussi égalitaire que possible, n'est pas une utopie. C'est une nécessité. □

L'égalitarisme n'est pas un idéal pour midinettes de la politique.

Le plaidoyer contre l'égalitarisme traité d'utopie sympathique mélange ces deux plans – position classique, au fond, pour dire que nous vivons dans une société inégalitaire et qu'il faut s'y faire. Or, s'il est impossible de dire, par exemple, qu'Albert Einstein et son fils Edouard, qui était gravement handicapé, sont égaux devant l'intelligence, nous pouvons, et devons si nécessaire, nous battre pour qu'ils aient les mêmes droits face à

Ce projet de société n'est pas facile à mettre en œuvre.

Les hommes ne sont pas parfaits. De nombreux humains cherchent à confisquer à leur avantage le pouvoir sur d'autres humains. Mais tous les hommes n'étant pas égaux, cette diversité même, qui est pour M. Haury un obstacle, fait qu'il y a aussi des hommes qui ne sont pas d'accord avec les tendances dictatoriales d'autres hommes.



science

& UTOPIE

Deux mots chargés de sens et d'interprétations. Utopie, le non-lieu, le nulle part, le rêve, le mythe, le virtuel. La science, fondamentale ou appliquée, souvent réduite aux technologies qui lui sont liées.

De cela, je ne retiendrai que deux éléments. D'une part, quelques utopies technologiques concernant des sujets d'actualité. D'autre part, les utopies ou mythes associés, à juste titre ou non, à la quête scientifique du savoir, illustrés par certains domaines de la recherche actuelle.

J'en resterai à la Physique. Je ne pourrai ni éviter quelques termes techniques ni les expliquer en détail. Pour les mots en italique, le lecteur curieux pourra tirer profit d'un recours à Wikipédia. *Par Daniel Treille¹*

1. L'eutopie manquée

LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

Obama vient d'annuler un retour US sur la Lune. Ira-t-on jamais sur Mars? On ne peut nier l'émotion qu'un tel exploit susciterait, ni son intérêt scientifique. Mais on peut douter de ses aspects pratiques, exploitation ou colonisation.

Quant au voyage interstellaire, on rejoint vite la science-fiction. Avec les fusées actuelles, il faudrait des dizaines de milliers d'années pour atteindre l'étoile la plus proche du soleil. On peut imaginer un voyage « rapide » à des vitesses de l'ordre de celle de la lumière. La Relativité semble faciliter les choses. Avec une accélération constante de 1g (la valeur de la pesanteur) jusqu'à mi-chemin, puis la même décélération vers l'objectif, le cosmonaute atteint le centre galactique en 20 ans. Sur Terre, il s'en est écoulé 25 000. Mieux vaut renoncer à revenir au pays. De plus, manque un détail : l'énergie nécessaire à cette expédition est d'au moins quinze ordres de grandeur (soit un million de milliards de fois) supérieure aux possibilités actuelles.

SCIENCE & ÉNERGIE

Revenons sur Terre. Bien avant le réchauffement climatique, on peut craindre des problèmes plus imminents, liés à la finitude des ressources de la Planète, à leur répartition inégale et aux conflits qui peuvent en découler. L'accès à l'énergie est l'un des plus urgents.

La *fusion nucléaire* représente un des derniers grands rêves entretenus. Son principe est bien établi et exploité par les étoiles. L'enjeu est de « mettre le soleil en boîte ». Mais dans quelle boîte ?

Sont menés de front *confinement inertiel*, par laser, et *confinement magnétique*, en *tokamak*. Du premier, après plusieurs échecs, conduisant à adopter des lasers de plus en plus puissants, on attend la démonstration de la « mise à feu », sans doute par la *National Ignition Facility US*. Si cela réussit, il faudra ensuite montrer qu'on peut obtenir un gain d'énergie élevé, puis concevoir la phase industrielle et la valider. Vaste programme, sachant que, par exemple, le rythme du laser, de un coup par jour à présent, doit passer à plu-

sieurs par seconde. De même pour la fusion par confinement magnétique. Le « démonstrateur » *ITER* doit être complété par d'autres, *IFMIF*, testant la métallurgie requise, et *DEMO*, abordant d'autres aspects cruciaux.

Si cela aboutit jamais, ce ne peut être qu'à très long terme. On parle d'un demi siècle au moins. C'était déjà ce qu'on prévoyait il y a un demi siècle.

Quant à la *fission nucléaire*, le problème, pris à l'échelon mondial, se résume simplement. 437 réacteurs, la plupart en fin de course, correspondent à 2% de l'énergie utile. Il en faudrait quarante fois plus, à quelques milliards d'euros pièce, pour avoir un impact majeur, soit 40 % de la consommation mondiale quand elle aura doublé. Actuellement, 56 réacteurs sont en projet. On est loin du compte. L'uranium étant une denrée rare, un recours massif au nucléaire exigerait aussi que l'on passe vite à des réacteurs meilleurs brûleurs de l'uranium, dits de 4^e génération, ce que fut le réacteur *SuperPhénix*, fermé en 1997.❖

Autre thème à la mode : l'hydrogène. C'est un vecteur d'énergie, potentiellement intéressant, s'il est couplé aux piles à combustible et si de nombreux problèmes sont résolus. Mais l'hydrogène n'est pas une source d'énergie. Le produire et le stocker en exige beaucoup, et cela nous ramène au problème précédent.

L'EUTOPIE MANQUÉE

Bref, l'utopie, ou plus prosaïquement l'erreur, fut de croire illimitées les ressources fossiles de la planète. La seule vision qui aurait mérité le nom d'eutopie était celle d'un monde apprenant peu à peu à maîtriser sa consommation énergétique pour la réduire et en augmenter l'efficacité, tout en mettant davantage l'accent sur le solaire sous toutes ses formes. Dès les années 70, cette analyse était faite et des solutions proposées (R. Dumont, *L'Utopie ou la mort*, A. Lovins, etc.).

Faute de vision, par l'inertie du politique, à cause de ses échelles de temps incompatibles avec celles des mutations profondes, du culte universel de la croissance, d'un mélange science-marché, de « mythes entretenus », utiles « pour ceux qui ont à vendre quelque chose », il n'en fut rien. On achève de brûler le pétrole. Et après lui ? A-t-on à l'horizon une chimie qui ne soit pas du pétrole ?

2. Connaissance et mythe

La recherche fondamentale, motivée par la curiosité et vue parfois comme un luxe inutile, est en fait un puissant moteur d'innovation, comme il est facile de le prouver.

Mais, ici, demandons-nous plutôt si l'objectif de vouloir scientifiquement comprendre le monde physique et se le raconter est utopie ou non, ou du moins à quel stade cela le devient.

DU QUANTIQUE AU MODÈLE STANDARD

En physique, chaque échelle d'énergie ou de taille révèle un contenu fondamentalement nouveau. Et, à chaque fois, violence est faite à notre intuition. Ainsi, la Relativité nous a-t-elle forcés à admettre que temps et espace absolus n'existent pas, qu'ils sont mélangés en un *espace-temps*.

Incontournable à l'échelle atomique ou subatomique, l'« objet quantique » est particulièrement déroutant : « Une particule n'a pas de trajectoire, c'est comme si elle les avait toutes à la fois ». Quoi de plus étranger à notre intuition ? Dans certaines conditions, il est inter-

dit de considérer comme séparés deux objets quantiques, même s'ils sont fort loin l'un de l'autre. On connaît la résistance opposée par Einstein lui-même à cette idée. Depuis John Bell (1964) et les expériences qu'il a suscitées, l'affaire est réglée. La *non-séparabilité* est non seulement démontrée, mais devenue un outil de mesure en physique des particules, et même le sujet d'applications pratiques en *cryptographie quantique*. L'utopie était ici de vouloir substituer des solutions « réalistes » à la Mécanique Quantique (MQ).

Et grâce à la MQ, et aux théories dérivées, que de trésors de connaissance accumulés en tous domaines, menant en particulier au succès éclatant du *Modèle Standard (MS)* de la Physique des Particules Élémentaires (PPE) sur lequel nous nous attarderons.

Le MS énumère les constituants élémentaires de la matière, *leptons* et *quarks*, et explique trois des forces s'exerçant entre eux. Ce modèle rend compte de tous les faits connus, au pour mille ou mieux. Et pourtant il est assurément incomplet, par ses insuffisances (il ignore la force de gravité) et les « réglages fins » de paramètres qu'il nécessite et que le physicien déteste à juste titre. De plus, manque un ingrédient essentiel, l'origine de la masse des particules élémentaires. À cet effet, on invoque le rôle d'une particule hypothétique appelée *boson de Higgs*. En fait, ce vocable résume un éventail de possibilités. S'agit-il d'une particule, de plusieurs, ou seulement d'un mécanisme ? La réponse viendra du grand *collisionneur LHC* au CERN.

La PPE participe évidemment de la science expérimentale telle qu'on l'a pratiquée jusqu'ici, sur le mode classique hypothético-déductif, en contact permanent avec les faits.

L'UNIVERS COMME LABORATOIRE

Tournons nous maintenant vers l'Univers, à la compréhension duquel cette physique participe, et examinons ce qu'on peut en dire, en identifiant bien la frontière entre le comment et le pourquoi, le certain et le possible. On peut bien sûr s'en tenir au certain, ne pas prendre le risque de spéculer au-delà et de côtoyer l'utopique. Mais ce serait se priver de la motivation la plus profonde de cette recherche : le besoin de se raconter l'histoire du monde ou au moins d'essayer.

Le modèle actuel de la Cosmologie, dit de *Concordance (MC)*, est une somme de faits expérimentaux, obtenus par l'observation du Cosmos et interprétés dans le cadre théorique de la *Relativité Générale (RG)*. En bref, un Univers en expansion (c'est-à-dire qu'il gonfle et que tous ses points s'éloignent les uns des

autres), dans lequel, en 13,7 milliards d'années, se sont formées étoiles et galaxies à partir de gaz et de poussières sous l'influence de la gravitation. Il n'y a pas de raison de remettre en question la RG, et le MC a passé avec succès un grand nombre de tests.

Pourtant des problèmes subsistent. D'abord celui de la *Matière Noire ou Masse Cachée*, ne se manifestant que par ses effets gravitationnels et, pour l'instant, non détectée autrement. De plus, l'expansion de l'Univers semble même s'accélérer sous un effet incompris que, faute de mieux, on nomme *Énergie Noire*. Bref, ignorant la nature de ces deux entités, on ne sait pas de quoi est fait l'essentiel de l'Univers visible.

À cause de la valeur finie de la vitesse de la lumière, regarder l'Univers plus loin, c'est le voir plus vieux, jusqu'à 13 milliards d'années d'âge. Mais, selon le MC, c'est aussi le voir plus chaud. Jusqu'où peut-on l'observer ainsi ?

En dessous de 3000 degrés Kelvin, domaine de la physique atomique, l'Univers est transparent aux photons. À plus haute température, les atomes sont brisés et l'Univers est opaque. On bute sur le mur du « visible », le « fond de l'Univers ». Les photons émis à 3000 degrés nous parviennent encore. Mais l'expansion de l'Univers a dilaté leur longueur d'onde, donc baissé leur énergie, et nous les détectons à 2,725 degrés du zéro absolu, dans le domaine des micro-ondes. C'est le fameux *rayonnement fossile* (Nobel 1978).

L'ÉCHANTILLONNAGE MICROSCOPIQUE

Pour franchir le mur du visible, il faut changer de méthode et re-crée sur Terre, en microscopique, au moyen d'accélérateurs, des conditions de température de plus en plus élevée. On apprend ainsi quelles particules et quelles forces dictaient alors la physique. Face aux chiffres, ne retenons que les puissances de dix, chacune étant comme une marche d'un escalier qu'on remonte.

À quelques milliards de degrés, huit marches plus haut que la température ambiante, domaine de la physique nucléaire, dont les lois sont bien connues, se sont formés les noyaux d'atomes légers, de l'hydrogène au lithium. Leur abondance dans l'Univers est également bien connue. La compréhension de cette *nucléosynthèse primordiale* est excellente.

Trois marches plus haut (10^{13} degrés), la densité d'énergie est typique de l'*interaction forte* (ou force nucléaire, celle qui tient ensemble les noyaux d'atomes). *Quarks* et *gluons*, libres à plus haute température, se sont alors confinés en protons et neutrons. Les condi-

tions requises pour le processus inverse de déconfinement ont été recréées par collision de noyaux lourds au CERN et aux USA. La transition semble établie.

Deux marches plus haut (10^{25} degrés), les particules élémentaires ont acquis leur masse. Le LEP a entamé et le LHC terminera l'exploration de ce domaine.

C'est donc par les progrès en symbiose de cette physique en laboratoire et des observations de la cosmologie que se poursuit l'« archéologie de l'Univers ». Rien à voir, contrairement à des formules malheureuses, avec un remake de quelque Big Bang. Dans le MC, à l'énergie du confinement, l'Univers actuellement visible était déjà plus grand que le système solaire. Jusque là, rien d'utopique dans cette remontée.

Pour diverses raisons, on n'ira guère plus haut en énergie que le LHC. On peut extrapoler les données existantes, mais cela doit se faire dans le cadre de modèles donnés. On passe donc du certain au possible. SUSY par exemple prédit une convergence quasi parfaite des couplages des trois forces à très haute énergie, au moins treize marches plus haut, suggérant la possibilité de leur *Grande*

Unification (GU). Le LHC nous dira si cette version de SUSY est mythe ou réalité. La GU offre l'éventualité d'une *désintégration du proton*. Rassurez-vous, il vit au moins 10^{35} années. Mais elle est l'objet de recherches actives dans des détecteurs souterrains géants.

POURQUOI QUELQUE CHOSE...

...plutôt que rien? Vieille interrogation, sous laquelle se creuse pourtant une question purement scientifique. Si, comme on l'observe dans nos expériences, matière et antimatière ont été créées dans l'Univers en quantités égales, puis se sont annihilées, ne devrait avoir subsisté du monde qu'une banalité de photons. Pourtant, l'Univers et nous-mêmes existons, faits de matière. Autant qu'on sache, pas trace d'accumulation d'antimatière. Où donc est-elle passée? Existe-t-il quelque asymétrie entre matière et antimatière?

C'est bien le cas. En 1964 (Nobel 1980) fut prouvé que les lois de la nature font une toute petite différence entre elles. Le Modèle Standard contient cette possibilité. En 1967, Sakharov (oui, celui de la Bombe et du Goulag) a formulé les conditions nécessaires

pour que cette asymétrie entre matière et antimatière puisse se manifester à l'échelle cosmique et conduire à ce reliquat de matière dont est fait l'Univers.

L'asymétrie est faible. La question ouverte est de savoir à quelle température de l'Univers la matière a pris le pas sur l'antimatière. Ce pourrait être à l'échelle d'énergie du LHC si SUSY est au rendez-vous. Mais on invoque aussi des énergies bien plus hautes, comme celle de la GU. Des expériences en laboratoire et des observations cosmologiques nouvelles vont préciser les données.

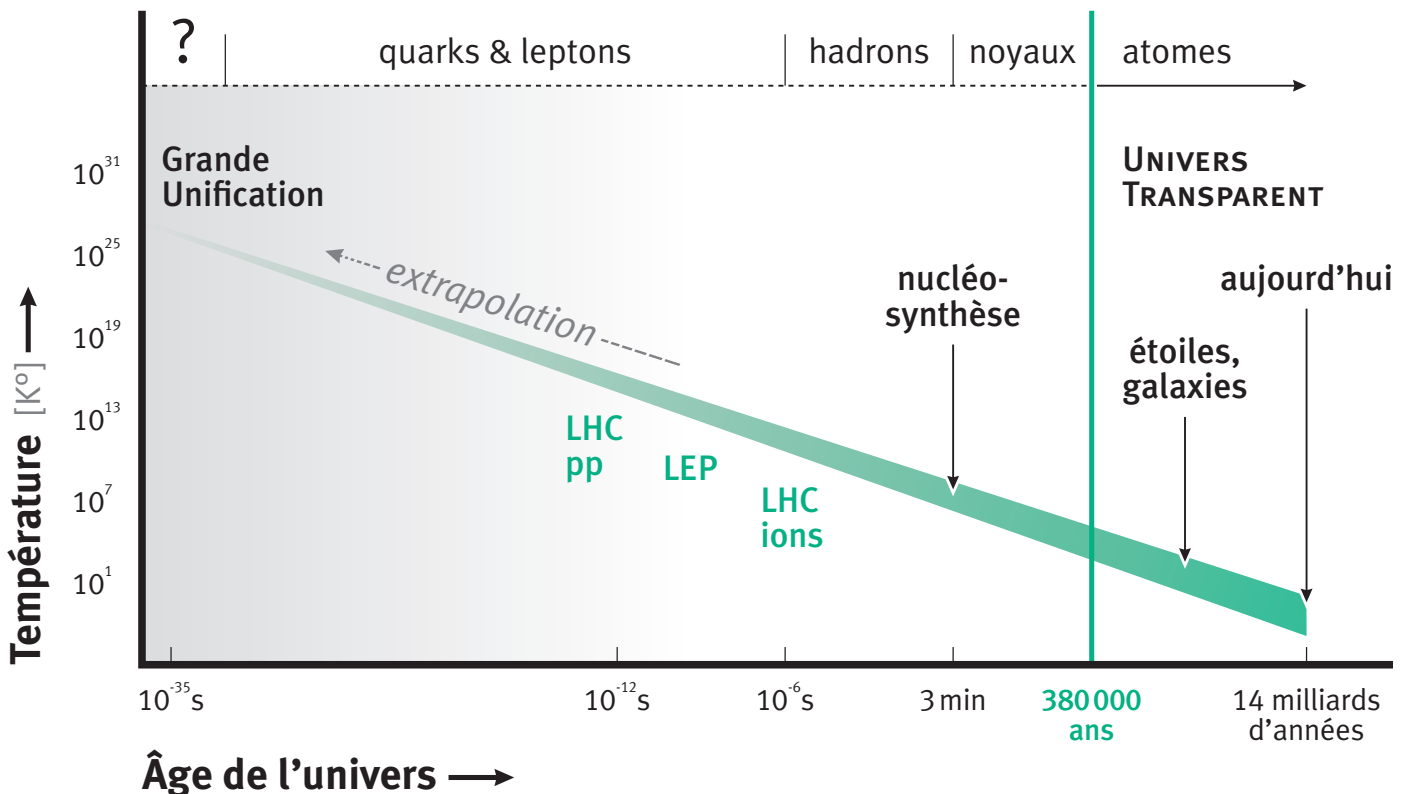
Jusqu'ici, cette question de *quelque chose plutôt que rien* est abordée de façon scientifique, mais il se peut que la réponse soit hors d'atteinte, et qu'il faille se contenter de conjectures.

FRANCHIR LA LIGNE ROUGE?

Revenons au rayonnement fossile. Le « fond de l'univers » offre d'abord une stupéfiante homogénéité de température. Ce fait n'a pu être expliqué, jusqu'ici, qu'en postulant une phase antérieure de dilatation exponentielle de l'espace-temps, appelée *inflation* ➔

L'ÉVOLUTION PRÉSUMÉE DE L'UNIVERS

Les axes sont gradués en puissances de dix. Avec ce choix, la courbe d'évolution est quasiment rectiligne. L'éventuelle inflation, à l'extrême gauche du schéma, n'est pas représentée.



❖ cosmique et que l'on situe à la GU. L'inflation prédit également les caractéristiques des légères inhomogénéités de température observées, semences de la formation ultérieure des galaxies, et d'autres propriétés observables. Jusqu'ici, l'idée a bien passé les tests. D'autres, plus sévères, sont en cours. Néanmoins, l'inflation relève du possible, non du certain. On a pu suggérer le terme de « mythe falsifiable ».

Quatre marches de plus ($10^{32} K^{\circ}$) et on tombe sur un conflit entre RG, théorie classique, et MQ, qui s'impose à cette échelle. La théorie des *Supercordes* (SC) est la réponse la plus ambitieuse et élaborée au problème. Il s'agit d'une entreprise de refondation de notre vision du monde, non plus basée sur le point, une abstraction qui se révèle fâcheuse, mais sur des objets de taille extrêmement petite mais finie. Sa cohérence mathématique exige que l'espace ait plus que trois dimensions spatiales. Cette dernière éventualité n'est pas une idée nouvelle. Tout est possible à condition que ces *dimensions supplémentaires* soient non pas étendues comme nos trois dimensions familières, mais enroulées sur elles-mêmes à toute petite échelle, ou sélectives quant aux particules qui y ont accès, de telle sorte qu'elles aient jusqu'ici échappé à notre investigation. On les a cherchés au LEP, on continuera au LHC.

AU-DELÀ DE LA LIGNE ROUGE ?

Doit-on s'en tenir à l'inflation et aux expériences de mesure fine du rayonnement fossile susceptibles de la falsifier, ou va-t-on se risquer à franchir la ligne rouge au delà de laquelle science et mythe pourraient se fondre ?

Si on prend ce risque, les SC suggèrent alors un dramatique changement de perspective. Au lieu de la solution unique d'abord espérée d'elles, elles offrent au contraire un nombre colossal de solutions possibles dont chacune représenterait un univers de paramètres différents. Si toutes ces solutions sont essayées, comme le propose l'idée d'une *inflation permanente*, on ne peut plus s'étonner de rien. Quelle que soit sa faible probabilité, il est obligatoire que nous soyons dans un univers « réussi », dont les paramètres lui ont permis une expansion adéquate, avec galaxies, étoiles, planètes, conditions nécessaires à notre existence.

Ce raisonnement anthropique (RA) scientifique a remporté au moins un grand succès, la prédiction de la valeur de l'Énergie Noire, avant même que les observations cosmologiques ne révèlent sa présence. Par contre, l'hypothèse



Insel Utopia, A. Holbein pour la 1^{ère} édition d'*Utopia*, 1516

de l'existence d'une multiplicité d'univers déconnectés du nôtre, le *Multiverse*, est non vérifiable et nous sort du schéma habituel de la science.

Le RA est loin de faire l'unanimité. Rien n'est joué. Si par exemple le LHC découvre SUSY, réglant ainsi le problème du réglage fin (et probablement de la Matière Noire), un pas de plus sera fait dans l'explication des phénomènes selon le mode scientifique classique, et cela évitera, ou du moins retardera, le recours au RA.

Si par contre il finit par s'imposer, ce sera incontestablement battre en retraite et admettre que la quête de « la solution » de l'univers aura été une utopie. Par contre, ce « darwinisme cosmologique » ne fait appel à aucun Grand Dessein. Et, en pratique, cela ne change rien à l'activité scientifique, qui est de comprendre la cohérence physique de l'Univers dans lequel nous sommes.

ÉPILOGUE

Nous avons jusqu'ici remonté l'Univers en température, et peu évoqué la remontée dans le temps correspondante que le MC implique et qu'explique le schéma. Elle situe par exemple la physique du LHC à la picoseconde, la GU à quelque 10^{-35} s. Mais après quoi ? Après le *Big Bang*, dit-on.

Il n'y a pas de mot plus trompeur que celui de Big Bang, d'ailleurs inventé par dérision. Pour certains, il évoque une « formidable explosion » ! Mais explosion de quoi et dans quoi ? Il est bien plus légitime de concevoir un Univers d'énergie nulle, l'énergie de la gra-

vation, comptée négativement, annulant l'énergie positive de ses composants, qui serait né à partir de rien, ou presque, d'une fluctuation quantique du vide, donc un simple petit « pschitt ». Là non plus, notre imagination ne nous est pas d'un grand secours.

Si l'inflation a eu lieu, elle a effacé les traces d'un éventuel « avant » et donné naissance aux particules. C'est donc la véritable origine du monde. Ne serait-il pas sage d'en rester à elle et aux observations, présentes et à venir, du rayonnement fossile ?

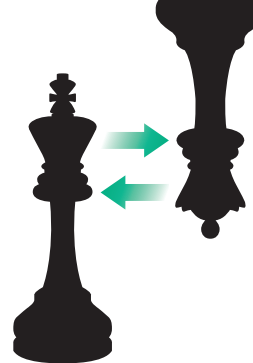
Si l'on tient à parler de Big Bang, doit-on l'assimiler à la naissance du temps et l'espace, et donc, comme Saint Augustin et beaucoup d'autres depuis, juger dépourvu de sens de demander ce qu'il y avait avant. Ou peut-on, en référence aux SC, imaginer qu'il n'y a pas d'instant zéro et que se préparaient indéfiniment les conditions de l'inflation ?

À ce stade, la science ne nous libérera sans doute pas du mythe. Mais elle aura au moins poussé aussi loin que possible le filtre expérimental et rationnel des possibilités, offrant à notre esprit, outre une impressionnante somme d'explications, un ensemble d'idées, défendables sinon démontrables, comme celle d'un univers à partir de rien, ou presque, ou celle d'un darwinisme cosmologique, nous permettant d'éviter le recours à quelque Grand Dessein.

Mais, si l'on fait retour sur la première partie, on peut malheureusement craindre que, à plus ou moins court terme, le Monde n'ait d'autres problèmes à résoudre que celui de ses origines. ▮

1. Daniel Treille est docteur ès sciences et chercheur au CERN

La Culture vaudoise dans une curieuse série de rocades



Dans la partie d'échecs mouvementée entre les artistes et l'État, les Vaudois viennent d'échanger les places de leurs Roi et Reine. Le grand roque¹ du Canton : huit millions de plus pour la culture distribués par la Loterie Romande, échangés contre huit millions de moins à disposition du Service cantonal des affaires culturelles. Ces opérations vont-elles conduire au pat² ? Ironie de l'histoire, tout cela tombe au moment où le Canton de Vaud se donne une nouvelle et ambitieuse loi sur la culture. *Par Frédéric Gonseth*

L'assainissement des relations entre le Canton de Vaud et la Loterie Romande provoque quelques grincements de dents. Il exigeait tout d'abord que Vaud, un des cantons à la pointe des efforts pour maintenir les prérogatives des cantons dans la supervision des loteries en Suisse, fasse le ménage chez lui, et opère une séparation plus complète entre les divers pouvoirs dans le domaine de la répartition des bénéfices de la Loterie. Avec tout d'abord la transformation de l'actuel organe de répartition – la Société vaudoise d'aide sociale et culturelle – en un organe formellement indépendant de la Loterie Romande, en l'occurrence une **fondation**, nommée la Commission sociale et culturelle – idem pour le sport. En permettant une *prise en passant* : le retrait des représentants de l'État – Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles, y siégeait – de cette fondation.

Les positions sur l'échiquier ainsi clarifiées, l'État de Vaud s'est rendu compte que son Roi allait se trouver exposé au Concordat intercantonal des loteries. Une défense que les Vaudois avaient pourtant fortement contribué à mettre sur pied en vue de contrebalancer le pouvoir que la Confédération, maître du domaine des casinos, cherche à s'arroger en matière de loteries. Or Vaud est un des seuls cantons à prélever une taxe sur les bénéfices de la Loterie Romande : 17,3 millions en 2009. Sous pression du débat entre Confédération et Cantons qui avance à grands pas au niveau fédéral, surtout sous l'effet de l'initiative des loteries, Vaud doit renoncer à prélever un impôt dont on s'aperçoit – après quelques décennies tout de même – qu'il manquait de base légale. La culture étant pour moitié dans les répartitions vaudoises des bénéfices de la Loterie, la nouvelle fondation judicieusement créée hérite donc à sa naissance d'un joli cadeau de 8 millions. L'ennui, c'est qu'il va manquer autant dans les caisses de l'État, au moment précisément où Anne-Catherine Lyon peut se féliciter du lancement de sa nouvelle loi sur la culture issue de la nouvelle Constitution vaudoise. Le Canton de Vaud

disposera probablement d'un meilleur cadre légal pour se lancer dans une politique culturelle cohérente à l'échelle régionale, mais il risque de se retrouver sans moyens financiers pour la réaliser. La Loterie Romande n'est pas censée faire la politique culturelle vaudoise, n'empêche c'est elle qui en aura les moyens. À moins que les artistes et l'ensemble des institutions culturelles vaudoises ne se mobilisent pour rappeler que les ratés de la politique des recettes fiscales de l'État n'ont pas à entraîner une éclipse de la politique culturelle de l'État de Vaud. Bref, que le grand roque n'aboutisse pas au sacrifice du Fou du Roi.

D'autant que la même partie d'échecs est en train de se dérouler dans le chef-lieu lausannois, où la Ville va au-devant d'une votation populaire sur l'abolition de la taxe sur les spectacles – 6 millions. Une taxe qui a mauvaise réputation – c'est vrai qu'elle est antisociale et freine l'accès à des manifestations culturelles et au cinéma –, mais qui a pour principale qualité de taxer indifféremment tout le monde, de faire participer les consommateurs non-lausannois de produits culturels lausannois aux recettes de leurs principal mécène, la Ville de Lausanne. Et cela joue tout particulièrement pour le cinéma, où l'écrasante majorité des films taxés sont Américains, un petit peu Français. Au moment où la Ville de Lausanne, à l'initiative de Sylvia Zamora, envisage de soutenir un peu moins timidement les créateurs du cinéma vaudois à travers la nouvelle Fondation Romande du Cinéma, faire participer à cet effort les spectateurs des films américains et français selon le modèle français de la Taxe Spéciale Additionnelle, n'est pas contestable.

Mais l'issue de la votation lausannoise est incertaine. Pour sauver les recettes fiscales, en cas de victoire du référendum, il ne resterait plus au syndic Daniel Brélaz qu'à tenter le petit roque : présenter la facture de la disparition de la taxe aux communes environnantes, au nom de la culture d'agglomération dont celles-ci profitent sans avoir à la financer. *CultureEnJeu* a déjà organisé

une Table Ronde³ sur la question. Il en est ressorti que le petit roque ne conduit qu'au pat. Si on veut l'éviter, il faut redistribuer les pièces, avec au centre de l'échiquier une nouvelle instance appelée à régir toute la culture du Grand-Lausanne. Si elle veut partager les recettes, la Ville de Lausanne doit aussi partager le pouvoir.

La Culture vaudoise devrait renoncer aux parties d'échecs et à leurs rocades incessantes. La Culture vaudoise doit apprendre à jouer en équipe sans tolérer les resquilleurs. L'État s'occupe de la création à l'échelle vaudoise, du supra communal et des régions périphériques, le **Grand-Lausanne** magnétise l'ensemble des citoyens de la région dans le soutien aux institutions qui font d'elle une ville qui monte, sur le plan culturel ; enfin, la **Loterie Romande et les fondations privées** prospectent et sélectionnent les niches, les nouvelles initiatives, les opérations extraordinaires. Comme le dit magnifiquement l'exposé des motifs de l'avant-projet de loi sur la culture vaudoise, « telle est la position des arts et de la culture dans nos sociétés actuelles. Leur position est paradoxale. D'une part, nul n'ignore qu'ils irriguent tous les processus de la connaissance, de l'éducation, de la formation, de la cohésion sociale, de la démocratie, du loisir et même du rêve ou de l'utopie. Mais d'autre part, ils font l'objet d'une sollicitude floue si ce n'est variable, vaguement indexée sur la conjoncture, voire aléatoire ou tout bonnement suppressible. » □

1. « Le roque est un déplacement spécial du jeu d'échecs. Introduit au XVII^e siècle, le roque permet de protéger le roi tout en centralisant la tour, ce qui permet de mobiliser cette dernière. » Source : Wikipédia

2. « Au jeu d'échecs, le pat désigne une position dans laquelle un camp ayant le trait et n'étant pas sous le coup d'un échec, ne peut plus jouer sans mettre son propre roi en échec. La partie est alors déclarée nulle quel que soit le matériel restant sur l'échiquier. » Source : Wikipédia

3. Voir CEJ n°16, novembre 2007, *Le Grand Lausanne pense sa culture*

Les loteries dans le monde

Par Jean-Luc Moner-Banet,
directeur général
de la Loterie Romande

LOTÉRIE ROMANDE

Utopie de la redistribution des gains du jeu?

En soutenant plus de 4 000 organismes au service du bien public, la Loterie Romande est le plus grand mécène de notre région. Parmi les secteurs bénéficiant de cette manne – plus de 192 millions au terme de l'exercice 2009 –, la culture obtient la part la plus importante en recevant chaque année plus de 50 millions de francs! La Loterie Romande occupe ainsi un rôle prépondérant dans la création et la diversité culturelle. Dans les coulisses de ce soutien figure un modèle unique qui, contre toute attente, est aujourd'hui en danger.

Un modèle menacé

Depuis sa création en 1937, la Loterie Romande – tout comme sa consœur alémanique Swisslos – reverse l'intégralité de ses bénéfices en faveur du bien public. Un modèle unique au monde qui constitue la mission de l'entreprise.

Toutefois, aussi fondamental qu'il soit pour des milliers de projets et d'associations, de spectacles et d'artistes, ce modèle est remis en cause: plusieurs procédures judiciaires et administratives mettent en danger les conditions-cadres indispensables à son accomplissement. Cette lutte de compétences entre Confédération et Cantons a été exacerbée par l'opportunisme et les convoitises commerciales d'opérateurs privés internationaux.

Une initiative comme réponse

En réponse à ces menaces, l'initiative *Pour des jeux d'argent au service du bien commun* déposée en septembre 2009 vise à inscrire dans la Constitution l'obligation pour tous les jeux d'argent de servir l'utilité publique.

Deux dimensions fondamentales en font un système sans équivalent. Tout d'abord, il est le seul qui assure un soutien financier fort et pérenne au tissu associatif romand. Ensuite, il garantit que les profits tirés des jeux d'argent et de hasard ne soient guidés par une logique purement commerciale – qui ne fait guère cas de la protection des joueurs...

Des signes encourageants

Depuis le dépôt de l'initiative, plusieurs interpellations parlementaires animent le débat sous la Coupole fédérale. Si elles tendent en faveur du modèle défendu, les prochaines années n'en seront pas moins décisives, tant les pressions sont vives et les fronts multiples.

Toutefois, la Loterie Romande ne manque pas d'atouts, comme en témoigne le soutien inconditionnel des milieux culturels lors de la récolte de signatures. Il est certain que le législateur en tiendra compte au cours de ses réflexions. Mais au final, ce sera au peuple de trancher. Aussi, le combat ne fait que commencer. □

MÉCÉNAT & FONDATIONS

Impact sur les collectivités et l'exception suisse

Les modèles de mécénat et de fondations culturelles en vigueur en Suisse et en France ont fait l'objet d'un colloque qui s'est tenu le 12 février dernier à Paris.

Organisé par l'Office fédéral de la culture et le Ministère français de la Culture et de la Communication, ce rendez-vous s'est attaché à identifier les convergences mais également les spécificités de deux modèles opposés.

Enrichir la réflexion par l'exemple

Plus de vingt orateurs – dont le Ministre de la Culture Frédéric Mitterrand, – se sont succédés afin d'enrichir la réflexion autour de quatre thèmes: la question des fondations, le mécénat d'entreprise, les collections d'entreprise ou de fondation ainsi que l'action internationale et le mécénat.

La Loterie Romande et son modèle de redistribution ont fait l'objet d'un exposé mené par son président Jean-Pierre Beuret. Présentant les fondements du plus grand mécène romand, il s'est attaché à exposer son engagement en faveur de la culture.

Le modèle suisse était d'ailleurs fort bien représenté avec, parmi d'autres, les interventions de Pro Helvetia, des fondations Leenaards et Barbier-Müller ou encore du Pourcent culturel Migros.

Modèle suisse à l'honneur

La tenue de ce colloque illustre l'intérêt suscité par le modèle helvétique auprès des milieux culturels français. En effet, la Suisse est considérée comme une terre propice aux fondations, encouragées par un droit fiscal qui leur est favorable.

Pour preuve: la Suisse compte plus de 12 000 fondations d'utilité publique. Rapporté à la population du pays, ce chiffre est supérieur à la moyenne internationale. En outre, selon le même critère démographique, leur fortune est l'une des plus élevées au monde.

Le droit français favorise quant à lui le mécénat privé. En conséquence, les fonds et fondations françaises ne sont pas légion: à l'été 2009, ils n'étaient que 1 674. Les choses évoluent cependant. Grâce à l'introduction d'une législation très aboutie en faveur du développement du mécénat et des fondations, ce chiffre représente une croissance de 50% par rapport à 2001.

Avenir et histoire

Deux situations très différentes entre deux pays voisins: le public de professionnels venus assister à ce colloque a pu en mesurer l'ampleur. Mais la situation des fondations en France est à la croisée des chemins: chacun attend les retombées favorables de ce nouvel arsenal législatif. Tout en enviant un modèle helvétique dont les origines remontent à la seconde moitié du XIX^e siècle. □

FICTION POLITIQUE

Intermède au sommet:
fiction 2010

Ce matin-là, Marie-Ève, qui préside à la diplomatie de la Suisse, est arrivée pimpante au Palais fédéral. Elle sourit à ses six collègues; elle tient la réponse à la protestation menaçante de la Chine contre l'accueil de deux Ouïgours ex-détenus de Guantanamo. « Monsieur le président [quelques flatteries bienvenues sur l'amitié qui unit nos peuples]. Monsieur le président, donc, en réponse à votre demande, nous pouvons vous dire ceci. Nous avons, en effet, l'intention d'accueillir deux ex-détenus de Guantanamo en fonction d'un accord pris avec le gouvernement des États-Unis. La Suisse est un État neutre avec une vocation humanitaire, à l'origine de la fondation de la Croix-Rouge. La première règle de cette institution, que nous faisons nôtre, est d'accueillir et soigner des belligérants hors d'état de combattre sans distinction de leur origine. Selon les informations en notre possession, ces deux personnes n'ont pas été jugées et rien ne permet d'affirmer qu'elles se seraient livrées à des actes criminels. Si des preuves irréfutables de leur culpabilité et de leur dangerosité devaient nous être apportées, nous serions prêts à revoir notre position. Par ailleurs, conformément à notre législation, nous pouvons vous assurer que ces personnes ne se livreront pas à partir de notre pays à des actions hostiles à la Chine. Nous aimerions, enfin, saisir cette occasion pour vous rappeler que, forte de son orientation humanitaire et pacifique, la Suisse a été le premier pays européen à reconnaître la République populaire de Chine, en 1949, et, depuis lors, de nombreuses preuves de l'amitié entre nos deux peuples ont été apportées. Nous restons persuadés... [quelques formules d'usage]. »

Karl émet quelques suggestions de forme; Birgit s'inquiète des relations commerciales mais se laisse convaincre rapidement que la réponse proposée est la bonne. Roger se marre franchement: le rappel de la reconnaissance en 1949, c'est l'œuf de Colomb. Je n'y aurais pas pensé! Et l'affaire est conclue. La démarche de la Chine est restée sans suite; l'absence de preuves, le rappel du rôle de la Suisse à l'égard de la Chine alors qu'elle était isolée et de son intérêt bien compris ont visiblement fait leur effet.

Ce n'est qu'une fiction, hélas, la réponse qu'un gouvernement de la Suisse assuré de ses valeurs et prêt à les défendre aurait pu donner. Comme chacun sait, au lieu de ça, taraudée par le SECO, bousculée par Économiesuisse, pressurée par UBS, désorientée, la présidente Doris s'est d'abord demandé ce qu'allaient devenir nos affaires en Chine, confortée par Hans-Rudolf. On consulte, cherche une porte de sortie en espérant que le canton du Jura aura la sagesse de trouver une argutie pour refouler ces indésirés. Mais les Jurassiens, avec panache, bravent le chantage chinois. Finalement, on recevra les Ouïgours et le Conseil fédéral aura perdu l'occasion de montrer dans une démarche amicale mais ferme que la Suisse a des valeurs à défendre qui sont aussi profitables à la Chine. **MP**

RECONNAISSANCE

Anne Cuneo:
Prix de Berne 2010

Le Prix de l'État de Berne est décerné tous les deux ans depuis 1964 par le Canton de Vaud, sur proposition de l'Université de Lausanne. Il récompense l'œuvre d'un Confédéré qui contribue à favoriser les échanges et les contacts ou à encourager l'entente et la compréhension entre les différentes parties de la Suisse. Nous sommes fiers d'Anne Cuneo, membre de la rédaction de *CultureEnJeu*, qui recevra cette rare distinction le 1^{er} juin, lors du *Dies Academicus*, à Dorigny. Auteur, traductrice et journaliste, Anne Cuneo écrit des romans, des récits, des pièces de théâtre, des adaptations, met en scène, réalise des films, se riant des frontières entre les genres et les langues. Dès le début de sa carrière, elle a fait jouer ses œuvres aussi bien à la Radio suisse alémanique et sur les scènes de Zürich ou de Bienne, que sur les ondes de la Radio suisse romande, à la télévision ou sur les scènes de Vidy, de Carouge ou du TPR. Ses romans se vendent dans tous les pays, aussi bien en français qu'en allemand. Elle a déjà reçu notamment le prix des libraires français, le Prix Schiller 1979, le prix culturel du canton de Zürich (1981) et le Grand Prix vaudois de la création en 1994 pour l'ensemble de son œuvre. **JA**

INITIATIVE SUR LES LOTERIES

Vers une issue positive

Le Conseil fédéral ne soutient pas l'initiative *Pour des jeux d'argent au service du bien commun*, mais envisage un contre-projet qui pourrait bien, sur l'essentiel, rejoindre les préoccupations de l'initiative: les bénéfices des jeux d'argent doivent servir la collectivité, veiller à limiter « les dangers inhérents aux jeux d'argent », les cantons doivent rester les organes de surveillance des loteries. Il n'oublie pas non plus que ces bons principes doivent s'appliquer aussi aux « jeux exploités par le biais d'un réseau de communication électronique » – vous avez traduit: Internet. En cela, le contre-projet pourrait même faire mieux que l'initiative. Le comité, dont le soussigné fait partie, attendra toutefois le résultat des courses au Parlement avant de retirer l'initiative, de façon à s'assurer que le contre-projet ne perde pas toutes ses épines à ce dernier stade. **FG**

ILLUSTRATIONS ET CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

couverture: © Bruno Racalbuto • p. 3: © Mix & Remix • pp. 7 & 20: © A. Holbein • p. 8: Karl Marx © Wikipédia • p. 13: © F. Goya • autres illustrations: © Contreforme

Éditeur responsable

CultureEnJeu
Association pour la sauvegarde
des ressources financières
des artistes de toute la Suisse

Ch. Monnard 6
1003 Lausanne

Téléphone: +41 (0)21 312 04 04

E-mail: info@cultureenjeu.ch

Site internet: www.cultureenjeu.ch

Comité de rédaction

Arts plastiques: Eleonore Easton
Cinéma: Frédéric Gonseth,
Gérald Morin, Christophe Arnould

Littérature: Anne Cuneo

Musiques: Daniel Thomas,
Vincent Arlettaz

Théâtre: Joël Aguet, Marco Polli,
Gilles Tschudi

Rédacteur en chef

Gérald Morin

Secrétaire de rédaction

Patricia Pacheco

Secrétariat

Marianne Morf

Identité visuelle & graphisme

Contreforme

www.contreforme.ch

Parution quatre fois par an

ISSN 1660-7678

Reproduction des textes autorisée
uniquement avec l'accord de l'éditeur
et avec la citation de la source.

Rédaction et abonnements

CultureEnJeu
Case postale 5984
1002 Lausanne

E-mail: ger.morin@gmail.com



UN LIEN ESSENTIEL

La Loterie Romande distribue quelque 180 millions de francs par an en faveur de la culture, de l'action sociale, du sport et de l'environnement en Suisse romande.

POUR LE BIEN PUBLIC